Cinquième Année. — N° 118 1er DÉCEMBRE 1901 Le Numéro : 50 Centimes

L'ECHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

NOS PORTRAITS GRAPHOLOGIQUES

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que nous venons de nous assurer la collaboration de Mme Fraya, pour des portraits graphologiques qu'elle consent à donner — spécialement pour nos lecteurs et abonnés — à un prix très minime.

Nous n'avons pas à insister sur l'importance de la graphologie : on sait à quel point l'écriture traduit tous les mouvements de l'âme avec ses alternatives de joie et de douleur, d'enthousiasme et de désespérance.

De plus, elle nous apprend à jeter un regard sur nos défauts pour nous en corriger ; les parents peuvent y trouver de précieuses indications sur les goûts, les aptitudes de leurs enfants ; enfin, chacun peut, par elle, être renseigné sur le degré de confiance à accorder à ses amis, à ses employés, à ses domestiques, etc.

Or, pour la somme modique de 1 fr. 50 (l'affranchissement en sus), il sera fait une étude morale et intellectuelle de l'écriture qui nous sera adressée.

Les portraits graphologiques seront envoyés à chaque correspondant dans le délai de huit jours.

Prière d'adresser tous les envois à *l'Administration de* l'Echo du Merveilleux, *44, rue de la* ***Tour d'Auvergne, Paris (IXe).***

HISTORIQUE DES APPARITIONS DE TILLY

Par M. le Marquis de L'ESPINASSE-LANGEAC

J'ai enfin sous les yeux le volume complet, prêt à être publié, de mon ami M. le marquis de L'Espinasse-Langeac. Je l'avais lu par fragments, et je viens de le relire d'une traite, en son entier. J'y ai pris un plaisir complexe et passionné.

Je cherche une image pour vous donner une idée de ce plaisir-là et je n'en trouve pas de plus juste que celle-ci : c'est quelque chose d'analogue à l'impression qu'on éprouve parfois quand on chasse dans un pays très accidenté, où les horizons changent à chaque instant.

Une belle pièce est partie à deux pas de vous, un gibier superbe et tel que vous n'en avez jamais aperçu de pareil. Vous vous êtes lancé à sa poursuite. Vous vous êtes juré à vous-même de ne rentrer que lorsque vous l'aurez abattu.

Seulement, à chaque instant, vous êtes arrêté dans votre poursuite. Ici, c'est un paysage, un site, un ciel, un coin de verdure, une fleur, un rien, dont l'imprévu, la poésie, vous retiennent, malgré vous, sous le charme. Là, c'est une roche abrupte, un fourré, un torrent, un mur, des ronces, des orties qui, au moment où vous vous y attendez le moins, entravent votre marche, vous écorchent les jambes et vous jettent dans une colère qui se manifeste en exclamations et en gestes d'autant plus virulents qu'elle est sans témoins.

Le soir, quand la belle pièce est abattue, que

vous êtes rentré chez vous, que vous revivez les sensations de la journée, vous ne vous rappelez plus que très atténués vos accès d'impatience, tandis que les douces visions, les jolis aspects imprimés dans votre rétine vous réapparaissent, rehaussés des plus splendides couleurs et comme magnifiés par le souvenir.

Lisez l'*Historique des Apparitions de Tilly*. Vous aurez, à en connaître la conclusion, la même hâte que le chasseur à tuer le gibier rare qu'il a levé; mais, à chaque chapître, presque à chaque page, vous serez arrêté, tantôt par la grâce d'une description, tantôt par l'inattendu d'un fait nouveau, tantôt par la barrière d'une hypothèse, tantôt par l'égratignure d'une allégation un peu brutale, qui, comme les piquants d'une branche d'épine déchirent la peau, balafrera quelques-unes de vos plus chères illusions...

Quand vous aurez fermé le volume, de toutes ces impressions diverses il ne vous en restera qu'une : c'est que ce livre est un livre sincère, un peu bousculé, un peu confus, mais vivant, mais émouvant, et dont l'auteur, même quand il se trompe, même quand il exagère à son insu, impose l'estime et la sympathie, tant est criante sa bonne foi...

Tel quel, cet ouvrage est assurément le plus complet qui ait paru sur Tilly. Ni M. le chanoine Brette, ni M. l'abbé Gombaut, ni moi-même, n'avons réuni, sur les merveilleux événements du Champ Lepetit, une aussi grande quantité de notes et d'observations. Ceux mêmes qui ont suivi ces événements depuis le début et qui croient n'avoir plus rien à apprendre seront étonnés, en lisant l'*Historique*, du nombre d'incidents qu'ils ignoraient.

Jusqu'à présent, en effet, une foule de détails surles visions et sur les voyantes avaient été, grâce à une discrétion peut-être exagérée, gardés sous silence, par les rares personnes qui s'en étaient trouvées les confidentes. C'était le désir des intéressées, c'était aussi celui du doyen.....

Ces détails, M. de l'Espinasse-Langeac a obtenu les autorisations nécessaires pour les faire connaître au public. Il les dit donc, en nommant ses auteurs.

Il ne serait pas étonnant que, sur certains points, des contestations très catégoriques s'élevassent. J'ai déjà reçu, on le sait, notamment à propos de Louise Polinière, des lettres documentées qui me semblent établir — mais je puis me tromper — qu'au sujet de la petite vachère, quelques passages du livre de M. de l'Espinasse-Langeac manquent d'exactitude. Je publierai l'essentiel de ces lettres dans le prochain numéro. L'*Echo du Merveilleux*, qui s'est toujours fait une règle absolue du respect des opinions de chacun, me paraît être un terrain tout trouvé, pour les luttes courtoises qui doivent aboutir au triomphe de la vérité.

M. de l'Espinasse-Langeac sait mieux que personne qu'on n'écrit pas un volume de plus de quatre cents pages grand format, sur une série d'événements aussi variés et aussi différents les uns des autres, sans commettre — malgré toutle soin apporté au contrôle des phénomènes ou à la confrontation des témoignages — des erreurs ou des omissions Il accepte donc par avance d'examiner ici toutes les objections qu'on pourra lui faire. Entre les arguments opposés les lecteurs choisiront.

Nous sommes, quant à nous, persuadé que de cette discussion, qui fera forcément surgir des révélations intéressantes, sortira un grand bienfait pour la cause de Tilly. Non seulement, elle ramènera l'attention sur une question qu'on s'efforçait, dans certains milieux, d'enterrer, mais encore elle nous permettra, pour les historiens futurs — car, après l'*historique*, il reste à écrire l'*histoire* de Tilly — de décortiquer les faits de ce qu'ils peuvent avoir déjà de légendaire, et, en les soumettant à la plus sévère critique, de les ramener à leur véritable mesure.....

Je n'entrerai pas aujourd'hui dans l'analyse du livre de M. de l'Espinasse-Langeac. Je me réserve, au fur et à mesure des réflexions qu'il inspirera à nos lecteurs, d'en étudier, séparément, chaque partie. Je me contenterai, pour cette fois, afin de donner une idée de l'économie générale de l'ouvrage, d'en publier la table des matières. La voici :

TROISIÈME PARTIE :

Des manifestations d'ordre supérieur.

Chapitre I. — Considérations théologiques. — Chapitre II. — Marie Martel. Son enfance, sa jeunesse. — Chapitre III. — Marie Martel. Sa première apparition. Année 1896. — Chapitre IV. — Marie Martel. Année 1897. — Chapitre V. — Marie Martel. Année 1898 — Chapitre VI. — Marie Martel. Annee 1899. — Chapitre VII. — Marie Martel. Année 1900. — Chapitre VIII. Paul Guérard.

QUATRIÈME PARTIE :

Chapitre I. — La Basilique — Chapitre II. — La fondation Durand.

CINQUIÈME PARTIE :

Notes et documents.

Et afin aussi que le lecteur sache dans quel esprit le livre a été conçu, je demande la permission d'en reproduire également la courte préface :

Préface

Si je publie ce livre, c'est parce qu'il m'est permis de penser, en constatant qu'aucune enquête ecclésiastique n'a été provoquée, ni même tentée, pour jeter quelque lumière sur les faits supra-naturels de Tilly, que la question ne paraît présenter pour l'Ordinaire aucun intérêt

Dès lors, cette question rentre dans le domaine du fait divers et j'use de mon droit absolu en la traitant à ce point de vue.

Comme tout témoin est libre d'apprécier ce qu'il a vu et étudié de près, d'en dégager des conclusions pourvu qu'elles soient raisonnables, je donne les miennes.

Le lecteur voudra bien admettre que ces conclusions sont le résultat nécessaire d'une enquête impartiale et sincère ; je n'ai pas la prétention de les imposer, elles sont personnelles, mais étayées autant que possible, trop sommairement peut-être, sur des arguments puisés dans des ouvrages de théologie classique. Je cite les auteurs que j'ai consultés ; il sera facile de compléter mon travail par une étude plus approfondie des questions de la mystique.

J'ai écrit ce livre spontanément, au courant de la plume ; quelques personnes, après lecture du manuscrit, ont bien voulu m'encourager, je les en remercie.

Voulant avant tout présenter une œuvre de sincérité, je l'ai soumise au contrôle des témoins les plus autorisés en les priant de rectifier tout ce qui ne serait pas l'expression de la vérité la plus scrupuleuse. C'est avec cette garantie que je publie cet Historique des apparitions de Tilly-sur-Seulles.

Je déclare que si dans l'avenir l'enquête canonique vient donner une solution aux faits merveilleux dont j'entreprends le récit, je m'y soumettrai quelle qu'elle soit.

Dans tous les cas, mon livre présentera néanmoins quelque intérêt, puisqu'il sera la narration fidèle des faits qui auront servi à porter un jugement.

On voit que si M. de L'Espinasse-Langeac s'est, dans le cours de ses récits, laissé aller parfois, — s'y croyant autorisé par l'indifférence, apparente tout au moins, de l'autorité ecclésiastique, — à l'ardeur toute militaire de son tempérament, il se soumet par avance aux conclusions que formulerait l'enquête canonique, dans le cas où Mgr de Bayeux, se ravisant, se décidait enfin à en provoquer une.

Je n'ajouterai rien à cette présentation générale de l'*Historique des Apparitions de Tilly*, sinon qu'il est écrit d'un style alerte, coloré, qui a l'air de marcher au pas, quelquefois même de courir à la charge, et que même pour ceux qui ne s'intéresseraient point au merveilleux, il a le puissant attrait d'une originalité pittoresque, faite d'un mélange très imprévu de mysticisme et de martialité...

GASTON MERY.

P.-S. — L'*Historique des Apparitions de Tilly* est édité par la librairie Dentu. Prix net : 3 fr. 50. On peut en adresser le montant à l'*Echo du Merveilleux*, dont l'administration se chargera de tous les envois.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Les Esprits de la nuit.*

Nous avons vu (*la morte aimante*) que le héros du beau livre de Charles Vincent « Sur le seuil de l'au-delà », après avoir accueilli avec délices les signes de la présence auprès de lui de sa bien-aimée morte et les inspirations qu'il en reçoit, finit par entrer en défiance et redoute d'être en butte aux artifices du démon. A ce propos, je reçois deux lettres fort différentes. L'une, qui est d'une femme, d'une femme indignée, dit en substance :

« Croyez-vous, monsieur, pouvez-vous croire que l'ennemi du genre humain ait pouvoir d'emprunter les apparences d'une noble créature, d'une élue, pour induire en tentation un fidèle, un juste, dont tout le péché consisterait à croire que Dieu ne l'a pas complètement séparé d'un être cher ? »

Pourquoi ne pourrais-je pas croire, madame, ce que croit et enseigne l'Eglise ? Non seulement le démon

peut prendre l'apparence d'une noble créature humaine, mais même celle d'un esprit de lumière. Le médecin breton du roman constate lui-même que la vie des saints est pleine de pareils exemples. Quant à l'idée que semble avoir mon aimable correspondante, que le démon ne saurait se permettre de tenter un juste, elle n'y a pas réfléchi. C'est précisément les justes qu'il a besoin de tenter par des moyens extraordinaires; pour nous autres, commun des mortels, les tentations courantes de la vie suffisent, hélas ! surabondamment.

Mon deuxième correspondant, qui est un de nos écrivains et érudits les plus distingués, s'intéresse à un autre côté de la question.

... « Je crois bien qu'en pareil cas, on est souvent victime d'un mystérieux artifice. Mais peut-être l'être qui l'emploie n'est-il pas malveillant; au contraire, même. Vous n'ignorez pas que, d'après la doctrine hébraïque, il existe une sorte de démons contemporains des premiers hommes, nés de l'union des fils de Dieu avec les filles des hommes, et même du commerce d'Adam et d'Ève, après la faute, avec des démons divers. L'Eglise a adopté jusqu'à un certain point cette doctrine dans l'interprétation du VIe livre de la *Genèse*. Plusieurs docteurs et même des conciles ont vu là l'origine des démons incubes et succubes, dont l'existence n'est pas contestable, en orthodoxie. Ces demi-diables ont une affection évidente pour la race humaine. Dans le plus grand nombre des cas (incubat et succubat) ils la manifestent grossièrement.

« Mais certains d'entre eux ne peuvent-ils éprouver des sentiments moins bas, un amour délicat pour un homme et prendre plaisir à vivre près de lui à la faveur d'un artifice? Ainsi s'expliqueraient des cas d'obsession où l'on a cru voir l'amour persistant d'une créature disparue. Ainsi s'expliqueraient aussi toutes ces aimables légendes qui montrent un chevalier chéri d'une fée.

« On racontait que Godefroy de Bouillon avait pour bisaïeule une fée, qui épousa le roi Lothaire et dont les enfants étaient venus au monde avec un collier d'or qui leur permettait de se métamorphoser en cygnes. Mélusine n'avait-elle pas eu un caprice pour le premier des Lusignan, à qui elle prit la peine de bâtir un château ? Il y avait une tradition semblable sur le château de Piron et sur l'origine de la maison de Bassompierre. Je vous cite tout cela au hasard de la mémoire. Au seizième et au dix-huitième siècle encore, on expliqua la fortune rapide de certains hommes considérables par le zèle et l'affection que mettait à les servir un esprit familier. On dit cela de M. de Salvoyson, rapporte Brantôme; on le dit de Lungeay, de Matignon, de d'Espernon. Voyez notamment Vigneul-Marville. Et faites-nous une belle chronique de tout cela. Remarquez que ces esprits bienveillants et animés d'un amour dévoué sont *toujours* des esprits féminins. Il n'y a pas, je crois, d'exemple contraire, sauf les Trelby et autres lutins d'Argaïl ou d'ailleurs.»

Combien le célèbre écrivain qui parle ainsi ferait un livre intéressant s'il appliquait à ces délicates questions sa psychologie subtile ! Mais le sujet qu'il indique est trop vaste pour une chronique même belle par la longueur.

Je crois qu'il s'abuse en pensant que l'Eglise a confirmé la singulière théorie rabbinique sur l'origine des incubes et des succubes; aucun théologien sérieux n'a entendu ainsi la race de géants qui naquit de l'union des fils de Dieu avec les filles des hommes. Quoi qu'il en soit, l'existence de ces pervers démons de la nuit est bien attestée par l'Eglise, puisqu'elle nous fait prier pour être à l'abri de leurs embûches, *ne polluantur corpora*. C'est un sujet délicat à traiter.

Le pieux Guibert de Nogent, dans les mémoires de sa vie, cite sa propre mère en exemple des insultes que la meilleure chrétienne en peut recevoir. Une nuit elle faillit être étouffée par le noir visiteur qui l'obsédait vainement. Elle implora l'aide céleste. Un ange s'élança sur le démon et le renversa avec un tel fracas que toute la maison en fut ébranlée. Les servantes, réveillées en sursaut, coururent au lit de leur maîtresse, qui, pâle, tremblante, à demi-morte de peur, leur apprit le danger qu'elle avait couru et dont elle portait encore les marques. (Guibert. *De vita sua*, lib. I. cap. 13.)

Saint Augustin, saint Bernard, — qui délivra une femme des obsessions d'un incube en lui donnant son bâton pour le placer dans son lit, — saint Thomas d'Aquin (*Summa Theologiæ*, questio LI, art. 3), le pape Innocent VIII, le savant Antonio de Torquemada, et nombre d'autres docteurs, ont traité longuement cette question très délicate sur laquelle on peut consulter encore de Lancre (*Tableau de l'inconstance des mauvais anges*) et Bodin, *Démonomanie*. On n'y trouvera qu'abominations fantastiques, et nulle trace des délicates amours dont parle notre correspondant. Mais sans doute, il est vrai, ces cas de flirts supra-humains n'aboutissaient pas aux tribunaux ecclésiastiques.

Parmi les légendes auxquelles il fait allusion, celle de Bassompierre est la plus curieuse. Un comte d'Angerviller, auteur de cette maison, comme il revenait un jour de la chasse, rencontra une fée dans une chambre qui était au-dessus de la porte du château d'Angerviller. Et comme ils prirent grand plaisir sans doute à

la conversation l'un de l'autre, la fée vint fidèlement au rendez-vous pendant quinze ans. Le comte avait pris l'habitude de coucher sur ce portail quand il revenait tard de la chasse ou qu'il y voulait aller de grand matin, pour ne pas réveiller sa femme.

Mais la comtesse ayant remarqué que tous les lundis il couchait sans faute dans cette chambre, et qu'il ne manquait jamais d'aller à la chasse ce jour-là, quel temps qu'il fît, voulut savoir ce qu'il en était et le surprit avec la fée. La bonne dame ne témoigna rien de son mécontentement, mais elle prit le chaperon de la fée, et celle-ci, se voyant surprise, dit à son cher seigneur qu'elle le devait quitter pour jamais.

Elle lui laissa trois gages de son amour : un gobelet, une cuiller et une bague, qui devaient porter bonheur à lui et à ses héritiers. Le comte les distribua entre ses trois filles. L'une, mariée au comte de Croy eut le gobelet ; l'autre, qui épousa le seigneur de Salem, la bague, Mme de Bassompierre, la cuiller. Ces trois maisons prospérèrent grandement ; et un seigneur de Pauge qui vola sa bague au prince de Salem fut, au contraire, accablé de calamités.

La marquise d'Havré, de la maison de Croy, montrant le gobelet, le laissa tomber : il se cassa en plusieurs pièces. La marquise les réunit dans l'étui en disant : « Si je ne puis l'avoir tout entier, je l'aurai au moins par morceaux. » Le lendemain, en rouvrant l'étui, elle trouva le gobelet aussi entier que devant. « Voilà une belle petite fable », ajoute Tallemant des Réaux qui raconte fort au long toute cette histoire.

George-Malet.

LES GRANDS VISIONNAIRES

Claude de Saint-Martin.

Si l'on considérait l'humanité comme une suite de générations se tenant par la main, et que chaque génération fût représentée par un homme ayant vécu une moyenne de cinquante ans, on pourrait dire, presque sans hyperbole, avec le comte de Saint-Germain : « Je suis âgé de plusieurs siècles ; j'ai vécu dans l'intimité de François Ier ; je suis contemporain de Jésus-Christ. »

Il ne faut pas plus, en effet, de six existences d'hommes pour remonter à l'époque de Charles-Quint et quarante seulement suffisent pour se dire contemporain de l'ère moderne.

C'est ainsi, du reste, qu'on pourrait rassembler, comme au fond des temples initiatiques, les grands hommes qui ont pu, depuis l'antiquité la plus reculée, se passer, de maître à disciple, le flambeau de la Science Intégrale qui a brillé à l'aube des premières civilisations pour se conserver de plus en plus étincelant, dans les groupes occultistes et ésotériques de nos jours.

Le dénombrement même n'en serait pas excessif, car en cette assemblée fraternelle de hauts esprits, on y verrait — pour n'en citer que quelques-uns — Saint-Germain converser avec Paracelse, Cagliostro coudoyer Albert-le-Grand, Swedenborg s'entretenir avec Platon, Le Pic de la Mirandole calculer avec Pythagore, Eliphas Levi prophétiser avec saint Jean, et Claude de Saint-Martin soutenir la théorie de l'Unité avec Hermès.

Or, d'Hermès à Saint-Martin, le cycle semblait clos, mais Saint-Martin en rouvrit un nouveau, avec une science plus développée qu'au temps des mystères d'Isis et dans lequel on arrivera peut-être à résoudre le problème de l'Inconnu.

La vie de ce théosophe remarquable est toute en dedans, et son œuvre même, enténébrée parfois, comme à plaisir, ne peut être comprise que des seuls initiés qui savent en décortiquer les fruits, et se nourrir de sa sève puissante et douce, en laquelle circulent la rénovation et l'amour de l'humanité.

Saint-Martin naquit à Amboise, en 1743 et sa jeunesse fut comme enveloppée, sans en être étouffée pourtant, par le formidable tourbillon d'idées que le XVIIIe siècle mit en mouvement avec Voltaire, Montesquieu, Diderot, J.-J. Rousseau, d'Alembert et tout le groupe bruyant des sceptiques et des démolisseurs de l'Encyclopédie.

Avocat à Tours pendant quelque temps, il obtint — sans vocation cependant pour l'état militaire, — une lieutenance au régiment de Foix, à Bordeaux.

Là, il fit connaissance avec Martinez Pasquallès, le premier fondateur de *l'ordre martiniste*, et se fit initier par lui au rite des *Élus* ; mais les pratiques théosophiques de l'ordre de Martinez lui semblant compliquées à plaisir, il se retira bientôt du groupe, trop matérialiste à son gré, et préféra agir seul.

C'est alors qu'il prit goût, pour élaborer ses pensées profondes, à la solitude austère et au continuel recueillement, voulant appliquer, autant que possible, quoiqu'il ne fût pas hermétiste, les conseils judicieux d'Albert le Grand qu'il résumait lui-même en cette sévère pensée :

« L'ombre et le silence sont les asiles que la vérité préfère. »

Son premier livre : *Des erreurs et de la vérité, par un philosophe inconnu*, excita une vive curiosité ; l'étonnement même fut extrême, car si cet ouvrage contenait des pensées claires et à la portée de tous, il en

cachait d'autres, en des raccourcis sybillins, que l'esprit non averti ne pouvait saisir.

Il le disait lui-même en ces termes étranges :

« Le petit nombre des hommes, dépositaires des vérités que j'annonce, est voué à la prudence par des engagements formels.

Aussi, me suis-je promis d'user de beaucoup de réserve dans cet écrit, et de m'y envelopper d'un voile que les yeux les moins ordinaires ne pourront percer, d'autant que j y parle quelquefois de tout autre chose que de ce dont je parais traiter. »

Mais voici que dans un autre ouvrage : *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'Homme et l'Univers*, il s'élève tout de suite, et dès la première page, à la plus haute explication initiatique :

« Les Vérités fécondes et lumineuses, dit-il, existeraient moins pour le bonheur de l'homme que pour son tourment, si l'attrait qu'il se sent pour elles était un penchant qu'il ne pût jamais satisfaire. Ce serait même une contradiction inexplicable dans le premier ***Mobile***, auquel tiennent radicalement ces vérités, qu'ayant voulu les dérober à nos regards, il les eût écrites dans tout ce qui nous environne, ainsi qu'il l'a fait dans la force vivante des éléments, dans l'ordre et l'harmonie de toutes les actions de l'Univers, et plus clairement encore, dans le caractère distinctif qui constitue l'homme. »

Saint-Martin tend à prouver que l'homme ne peut périr, que son esprit est immortel : il dérive de l'*unité*, donc il est l'unité même, tandis que la matière, dérivant d'un principe secondaire, sera fatalement détruite.

Et il le démontre en ces termes éloquents :

« Tout se réunit pour démontrer la supériorité de l'homme, puisqu'il trouve dans ses propres facultés de quoi s'élever jusqu'à la démonstration du principe actif et invisible dont l'univers reçoit l'existence et ses lois ; puisque dans les œuvres même matérielles qu'il a le pouvoir de produire, il trouve la preuve que son Etre est d'une nature impérissable.

« Qu'on n'oppose point à ces réflexions les actes sensibles et matériels qui sont communs à l'homme et à la bête. En parlant de ses œuvres, nous n'avons point eu en vue ces actes naturels qui l'assimilent aux animaux, mais ces actes de génie et d'intelligence qui les distingueront toujours par des caractères frappants et par des actes exclusifs.

« Cette différence de l'Etre intellectuel de l'homme avec son être sensible ayant été démontrée avec une entière évidence, nous nous bornerons à faire remarquer que nous ne pouvons faire exécuter la moindre de nos volontés sans nous convaincre que nous portons partout avec nous-mêmes le ***Principe de l'Etre et de la Vie***. Or, comment le ***Principe de l'Etre et de la Vie*** pourrait-il périr ? »

Après cette exposition lumineuse, Saint-Martin ne peut admettre — à l'exemple des manichéens — que Dieu ait créé le mal, et il l'explique, comme suit, d'une façon fort rationnelle :

« Les influences du soleil varient sans cesse dans notre atmosphère : tantôt les vapeurs de la région terrestre nous les dérobent ; tantôt la fraîcheur des vents les tempère et les arrête : l'homme même peut augmenter ou diminuer localement l'action de cet astre, en rassemblant ou en interceptant ses rayons. Cependant, l'action du soleil est toujours la même : il *projette* sans cesse autour de lui la même lumière ; et sa vertu active se répand toujours, avec la même force, avec la même abondance, quoique, dans notre région inférieure, nous en éprouvions si diversement les effets.

« Tel est le vrai tableau de ce qui se passe dans l'ordre immatériel. Quoique les Etres libres distincts du grand Principe puissent écarter les influences intellectuelles qui descendent continuellement sur eux ; quoique ces influences intellectuelles reçoivent peut-être dans leur cours quelque contre action qui en détourne les effets, celui qui leur envoie ces présents salutaires ne ferme jamais sa main bienfaisante. Il a toujours la même activité. Il est toujours également fort, également puissant, également pur, également impassible aux égarements de ses productions libres, qui peuvent se plonger d'elles-mêmes dans le crime et enfanter le mal par le seul droit de leur volonté.

« Il serait donc absurde d'admettre aucune participation de l Etre divin aux désordres des Etres libres et à ceux qui en résultent dans l'Univers ; en un mot, Dieu et le mal ne peuvent jamais avoir aucun rapport. »

Il ajoute :

« Il n'y a que trois classes d'Etres : Dieu, les Etres intellectuels et la nature physique : si l'on ne peut trouver l'origine du mal dans la première, qui est exclusivement la Source de tout bien ; ni dans la dernière, qui n'est ni libre ni pensante ; et que, cependant, l'existence du mal soit incontestable, on est nécessairement forcé de l'attribuer à l homme, ou à tout autre être, tenant comme lui un rang intermédiaire. »

Où trouver une explication plus sensée et plus profonde des causes du bien et du mal ?

Mais l'homme, qui a engendré le mal, en s'écartant du vrai *Principe*, reste libre, malgré tout : il peut donc réagir ; et la vision de l'avenir envisagée

par Saint-Martin avec un regard de génie, c'est la plus belle et la plus haute partie de son œuvre. Il *voit* les êtres intellectuels qui peuvent protéger l'homme tombé; il appelle les *agents* intermédiaires qui doivent le remettre en la vraie voie.

« Ce n'est, dit-il, que de l'union générale et du vaste assemblage de tous ces agents purs et intermédiaires qui, planant au-dessus du monde sensible, tendent à vous seconder, à vous défendre, à vous environner, que vous pouvez vous élever comme eux avec sécurité, et avec une véritable lumière, jusqu'à cette *Unité* universelle qui les domine et qui les vivifie tous. »

Ici, son explication du monde supra-sensible se rapproche quelque peu de celle de Jacob Bœhme et de Swedenborg, ses deux illustres précurseurs; mais dans le *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, il y a un ensemble plus complet : livre d'une vision intense qui cherche la raison des choses sensibles dans le *Principe*, et qui monte graduellement en ses vingt-deux chapitres composés sur les clefs des vingt-deux arcanes du *Tarot*, vers le plus haut *Spiritualisme* auquel on eût jamais atteint.

Telle est, à peine esquissée, l'explication de l'œuvre profonde de Saint-Martin, dit le « Philosophe inconnu. »

Sa vie est adéquate à son œuvre. Arrêté pendant les derniers soubresauts de la Révolution, il fut sauvé par le mouvement du 9 thermidor; mais il s'occupait peu des dangers qu'il aurait pu courir : il avait atteint à la sérénité définitive de la paix du cœur.

Enfin, il termina ses jours dans le recueillement le plus complet, expl quant et prouvant que les *clefs d'argent* qui ouvrent l s portes de la science ordinaire ne sont rien en comparaison des *clefs d'or* que nous avons en nous et qui ouvrent les portes du Temple sacré — le Temple de l'Idéal — où l'Isis éternelle est à jamais débarrassée de son voile et, le front étoilé, resplendit devant les regards éblouis des initiés et des penseurs.

EMILE MARIOTTE

CHEZ M. PAUL BOURGET

M. Jules Bois continue, dans le *Matin*, son enquête sur « l'Au-de là et les Forces inconnues ». Il a publié, cette quinzaine, une intéressante *interview* de M. Paul Bourget, de l'Académie Française, que nous sommes heureux de reproduire.

On sait la répugnance de M. Paul Bourget pour les interviews.

« Il faut l'importance du sujet que vous traitez dans le *Matin*, m'a dit l'éminent psychologue, et la sympathie que j'ai pour vos œuvres, pour que je me laisse entraîner à un entretien qui va devenir public.

« Je crois aux pressentiments et à la clairvoyance, quoique parfois on puisse les expliquer par la coïncidence.

« Le professeur James me disait à Boston, en 1893 : « Nous vivons à la surface de notre être. » Ce simple mot est très profond.

« Pour la vie ordinaire, de tous les jours, nous n'utilisons, en effet, qu'une part bien restreinte de notre personnalité, l'écorce de notre « moi ». Il existerait au-dessus, ou plutôt au-dessous de nous-mêmes, des forces inexplorées et obscures comme l'Océan.

« Nous ne vivons, pour ainsi dire, que sur une île étroite, battue par des flots inconnus. Ces forces indirigeables et insoupçonnées peuvent se manifester tout à coup et nous révéler l'avenir. Ainsi, la divination est possible. Elle est seulement la lecture de causes inaperçues. Nous touchons là au *surnaturel* ou plutôt au *surnormal*.

« J'ai été conduit à cette théorie particulièrement à la suite de deux séances que j'eus avec Mrs Pipers, en Amérique.

L'horloge révélatrice

« Je plaçais entre les mains de la Voyante qui s'était elle-même endormie, une petite pendule de voyage; elle sut me dire à qui cet objet avait appartenu ce que faisait autrefois son possesseur et son genre de mort (un suicide par immersion dans un accès de folie). Elle n'a pu nommer exactement le pays où le suicide avait eu lieu. Elle a seulement dit que c'était : « in a foreign country » (dans un pays étranger), ce qui était exact par rapport à l'artiste dont il s'agit qui a mis fin à ses jours durant un voyage. Mrs Pipers n'a pas pu dire le nom. Elle s'y est appliquée avec un visible effort sans réussir.

« Elle a aussi décrit avec une exactitude remarquable l'appartement que j'occupais alors rue de Monsieur, à Paris; elle a dit l'étage, et elle a mentionné un escalier intérieur qui menait à mon cabinet de travail. Là, elle a vu, sur le mur, un objet qui a paru l'étonner et qu'elle a décrit sans pouvoir le déterminer; c'était un morceau de cercueil égyptien qu'un ami m'a rapporté du Caire et qui était cloué au-dessus de la porte.

« Elle a aussi vu un portrait sur la cheminée, qu'elle a pris pour le portrait d'un jeune homme. C'est une photographie de femme avec les cheveux coupés courts.

« Quelle que soit la valeur des dons psychiques de Mrs Pipers, il est certain qu'ils s'accompagnent d'un curieux cas de dédoublement (sincère ou simulé ? je ne tranche pas la question), elle feint ou elle imagine être un certain docteur Finuit, mort à Lyon, et dont le caractère se dessine à travers ses réponses comme très différent du sien.

« Etant aux Etats-Unis, j'ai *croqué* Mrs Pipers, pour mon livre *Outre-Mer*. mais les détails ci-dessus et que je vous réserve ne s'y trouvent pas. »

M. Paul Bourget croit à la survivance

« — Je ne vous l'apprends pas, dis-je à mon tour ; la Société des recherches psychiques de Londres et d'Amérique a examiné, depuis, Mrs Pipers ; elle a été forcée de conclure que, dans beaucoup de cas, on ne pouvait expliquer les révélations de la voyante que par l'intervention des morts qui se communiqueraient à elle directement.

« Mais vous, croyez-vous à la survivance de l'âme ? »

M. Paul Bourget me répondit sans hésitation :

« — *Oui, mais ceci n'est plus de la science, c'est un article de foi* » (ces paroles sont textuelles).

Je repris :

« — Lorsque vous n'acceptiez pas encore les doctrines de l'Eglise et que vos maîtres étaient « Monsieur Taine » et Renan, acceptiez vous la donnée d'une âme immortelle ? »

M. Bourget prit nerveusement mon livre de notes et, de sa propre main, comme s'il voulait inscrire un aveu exact pour un confesseur :

« — *J'y ai toujours cru de la manière la plus invincible — malgré moi, si je peux dire — quand je me donnais des raisons là-contre.* »

« — Pensez-vous que le spiritisme dise vrai en prétendant que les vivants et les morts peuvent être en communication constante ? »

« — Ici, je ne sais pas, je demande que l'on me prouve, mais je ne sais pas. Pourtant, j'ai raconté dans *Voyageuses*, sous le titre de *Neptunevale*, l'histoire bien étrange d'une prémonition dont je constatai la véracité. En Irlande je rencontrai un ménage français qui ne fut sauvé d'un naufrage que parce que la femme crut être avertie en songe, par les anciens maîtres du château où elle habitait, de l'accident qui les attendrait. En effet, le bateau qu'ils auraient dû prendre, s'ils n'avaient pas écouté ce pressentiment, eut une collision en mer et quarante vies furent perdues.

« Dans *Recommencements*, j'ai noté, au cours d'une nouvelle intitulée l'*Adversaire*, un autre pressentiment des plus tragiques qui fut vérifié. »

La mort du chroniqueur Chapron, prévue en rêve par M. Paul Bourget

Je demandai à M. Paul Bourget, si lui-même n'avait pas reçu un de ces avertissements mystérieux qui nous viennent des régions inconnues de notre âme ?

« — Si, et dans des circonstances bien curieuses : Je devais aller, avec Guy de Maupassant, visiter l'hôpital de Lourcine où enseignait le docteur Martineau. Je dis à Maupassant : « Je suis encore sous l'impression d'un rêve d'une intensité presque insupportable : j'ai vu, dans ce rêve, notre confrère Léon Chapron, agonisant, sa mort, et toutes les conséquences de cette mort, la discussion de son remplacement dans les journaux, les circonstances de ses obsèques avec une exactitude si affreuse, qu'au réveil ce cauchemar me poursuivait comme une obsession. » Maupassant demeura une seconde saisi et me demanda : « Savez-vous comment il va ? — Il est donc malade ? répondis-je. — Mourant. Vous ne le saviez ? — Absolument pas. »

« Et c'était vrai.

« Nous demeurions une minute épouvantés de l'étrangeté de ce pressentiment qui devait se réaliser quelques jours plus tard. (C'est le seul phénomène de ce genre dont, pour ma part, je ne puisse pas douter). Mais l'étonnement de Maupassant ne dura guère : « Il y a une cause, dit-il, avec sa belle humeur d'autrefois, il faut la chercher. » J'avais, en effet, reçu une lettre de Chapron quelque quinze jours auparavant. Maupassant me fit voir, en l'étudiant, que certains caractères en étaient un peu tremblés. « C'est une écriture de malade, insista-t-il, vous l'avez remarqué sans vous en rendre compte : et voilà l'origine de votre rêve. . »

« Maupassant avait peut-être raison ; mais, moi, je dois dire que je ne m'étais aperçu de rien, pas même des lettres tremblées.

Les visions de Maupassant

« Le grand romancier, mon ami, continua M. Paul Bourget, me raconta à ce propos les troubles dont il était victime, et qui devaient finir par ce douloureux suicide. « Que serait-ce, me disait-il, si vous subissiez ce que je subis ? Une fois sur deux, en rentrant chez moi, je vois mon double... J'ouvre ma porte et je me vois assis sur mon fauteuil. Je sais que c'est une hallucination. Au moment même où je l'ai, est-ce curieux ? Et si on n'avait pas un peu de jugeotte, aurait-on peur ?... » Et il regardait, en disant cela, de ses yeux clairs où brillait la flamme de sa pensée lucide et qui, en effet, n'avait pas peur. »

Le front de M. Paul Bourget se plissa un peu, le monocle tomba de son œil ; et, avec la modestie des hommes d'une véritable valeur, notre plus grand romancier psychologue, qui a gardé toute sa jeunesse d'esprit et de visage avec l'expérience que donnent les jours et un long et loyal travail, acheva ses confidences par ces paroles mélancoliques qui résument, hélas ! à peu près tout le savoir humain sur le mystère :

« Allez, la science humaine et la raison ont d'étroites limites. Voici bien des années que le plus grand des contemplateurs de la vie humaine l'a proclamé : Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que n'en rêve notre philosophie. »

JULES BOIS.

L'ECRITURE ET LA MAIN COMPARÉES

L'ÉCRITURE DE M. PAUL HERVIEU

M. Paul Hervieu a bien voulu, hier, m'accorder quelques instants d'entretien et me permettre, avec une grâce charmante, d'étudier les caractères de son écriture et les lignes de sa main.

Certes, l'horoscope du jeune académicien n'était pas facile à faire, et lui parler de son existence endiamantée de succès, c'était, à peu près, lui réciter un formulaire. Il n'est en effet personne qui ne connaisse les bijoux littéraires créés par la plume de M. Paul Hervieu, et mon intention, en examinant les signes de sa main et de son écriture, était de m'abstraire de toute souvenance pour essayer la reconstitution sincère de sa personnalité avec les seuls éléments que j'avais sous les yeux et que l'on me permettait d'étudier.

L'écriture, inégale, onduleuse, mais nette, témoigne avant tout d'une sensibilité intellectuelle prodigieuse. L'esprit ressent avec force toutes les sensations, mais cette émotivité, infiniment précieuse à un créateur d'art, est inapparente, déguisée sous un masque d'impénétrabilité. — En effet, toutes les lettres à ouverture possible sont closes invariablement, comme pour mieux concentrer et personnaliser les impressions du cerveau. — La maîtrise de soi est donc une dominante. On en trouve le signe encore dans la direction serpentine des lignes, preuve de diplomatie acquise, *de prudence habile et continuelle.*

J'ai dit et souligné acquise, *car la dissimulation serait le fait d'une finesse excessive et naturelle. Ici, seule, la crainte de se laisser deviner et de s'exposer à la souffrance en laissant soupçonner sa véritable personnalité, me paraît être la cause de cette concentration. Je pourrais ajouter que ce sentiment de maîtrise de soi a développé l'intensité des forces volontaires, incertaines, hésitantes au début de la vie, aujourd'hui persévérantes, énergiques, inébranlables dans leurs résolutions. — Les barres des* t *sont des plus significatives ; elles ont une tendance à s'incliner vers les lettres du mot, comme pour puiser dans le raisonnement une force de résistance.*

L'ambition est modérée ; elle tend bien plus au perfectionnement qu'à la réalisation de joies d'amour-propre. Et si, à ce sujet, je regarde les majuscules des mots pour m'édifier sur l'orgueil de M. Paul Hervieu, je m'aperçois que ces majuscules, plutôt basses et resserrées dans leurs hampes, évoquent bien plus l'idée d'un doute de soi que du sentiment exagéré de sa valeur personnelle.

Les facultés intellectuelles sont de tout premier ordre. Le sens créateur, dont l'irrégularité nerveuse des lettres témoigne, est heureusement harmonisé par de remarquables qualités d'assimilation. — Les lettres, très liées les unes aux autres, indiquent des facultés déductives, des aptitudes à savoir raisonner, tirer des idées d'autres idées, comparer et voir les conséquences dans les principes. L'observation des faits, poussée à l'extrême, a produit un sens critique très aigu et un bel équilibre entre les facultés intellectuelles et pratiques.

*Le sens de la forme, de l'esthétique, de l'harmonie apparaît dans l'*H *de forme lithographique de la signature. Je pourrais ajouter, si je voulais faire intervenir dans le domaine graphologique des questions de prophéties, que, de ces caractères calligraphiques, ressortent les éléments d'une destinée très ascendante. Mais, puisque j'ai pu étudier les mains de M. Paul Hervieu, je préfère m'en tenir à elles pour le côté divinatoire qu'elles révèlent.*

D'ailleurs, il y a harmonie entre la main et le geste qui a produit l'écriture ; l'une fait prévoir l'autre et, au point de vue caractère et tempérament, la concordance est admirable. — Les mains de M. Hervieu sont fermes, assez larges, les doigts, moyens, sont légèrement spatulés pour la plupart et noués aux phalanges. A l'intérieur, les lignes sont nettement dessinées, de couleur vive ; la ligne qui représente l'intelligence est d'une proportion admirable ; elle ondule ainsi que l'écriture, afin de mieux indiquer les rares qualités d'équilibre dont je parlais plus haut, entre les facultés intuitives et déductives.

— La ligne de vie, un peu rouge, indique un tempérament nerveux, sanguin, une santé résistante, mais une sensibilité affective si intense que les souffrances de l'âme provoquent (malgré l'effort de la volonté pour les maîtriser) des souffrances physiques. Cette ligne vitale est de longueur moyenne, mais son tracé très pur nous donne la preuve que la merveilleuse organisation intellectuelle de M. Paul Hervieu demeurera intacte jusqu'au bout. — De nombreux

points sillonnent profondément la ligne du cœur, plus rouges au début de son parcours, pâles, comme fanés vers la fin. — Certes, l'impassible académicien d'aujourd'hui a dû, autrefois, subir lui aussi des émotions violentes de passion ou d'indignation, et l'éducation de sa volonté d'être inaccessible n'a pas été l'œuvre d'un jour. Cette œuvre est parachevée maintenant, et M. Paul Hervieu a haussé sa philosophie au niveau de tous les événements. — Il souffrira, certes, si une peine de cœur atteint les fibres les plus chères de son âme, mais sa douleur n'arrêtera pas son labeur, et n'obscurcira pas la clarté de sa raison. — Il serait excessif aussi de croire que les qualités de combativité et de courage énergique soient atténuées par cette sérénité voulue. La forme spatulée des doigts et la fermeté de la main dénotent au contraire une présence d'esprit rare, une riposte tranchante, et des aptitudes à la défensivité.

La ligne appelée en chiromancie ligne de destinée est frappante de clarté symbolique. Dans les deux mains, et de façon semblable, elle trace un sillon régulier et droit qui s'élève vers le doigt du milieu, ainsi qu'une branche pleine de sève.

Des rameaux parallèles suivent et secondent cette ligne comme pour mieux fortifier son élan et comme pour indiquer la variété du talent de M. Paul Hervieu.

A l'époque actuelle, cette ligne bifurque un peu, ce qui me permettrait d'indiquer une transformation nouvelle dans ce talent qui doit, encore et souvent, se manifester avec éclat. — Et même, si je m'en rapportais uniquement aux données chiromanciques, cette légère déviation de la ligne de chance me ferait songer à un changement inattendu apporté à l'existence et pouvant, pour un certain temps, modifier les occupations habituelles.

*Et je n'ai aucun mérite à prophétiser, en terminant, que l'auteur de l'*Enigme *nous réserve encore de délicieuses et émouvantes joies de théâtre et de roman.*

FRAYA.

Madame et cher Confrère,

Je me fais un plaisir de me rendre au désir que vous m'exprimez. Si vous voulez bien envoyer votre photographe, chez moi, mardi matin, à dix heures 1/4, je le recevrai.

Veuillez agréer, Madame et cher Confrère, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

Paul Hervieu

17/XI/01

EXPÉRIENCES & CURIOSITÉS

Un de nos amis nous disait l'autre jour :

« Votre méthode d'investigations que vous avez appelée le Catholicisme expérimental *est évidemment excellente en soi ; mais elle ne peut produire de résultats efficaces que si elle est mise en pratique par d'autres que vous-même. L'ordre de faits auquel elle s'applique est trop spécial pour que les conclusions que vous en déduisez soient, sans conteste, admises par des tiers. Ces conclusions ne sont vraies qu'au particulier, j'entends vraies seulement pour les observateurs des faits en question. Elles n'acquerraient un caractère de vérité générale que si un certain nombre d'expérimentateurs, opérant suivant vos principes, aboutissaient aux mêmes constatations que vous-même. Que n'engagez-vous vos lecteurs à contrôler, par leurs propres observations, les observations que vous avez faites, et à vérifier vos expériences par les leurs? »*

Le conseil nous a paru bon. Sous la rubrique Expériences et Curiosités, *nous publierons dorénavant, et en toute impartialité, les communications que nos lecteurs voudront bien nous adresser sur les phénomènes dont ils auraient été témoins personnellement ou sur les expériences qu'ils auraient eu la curiosité de tenter. Nous leur laisserons, bien entendu, la responsabilité entière de leurs idées, nous réservant seulement, lorsque les conséquences tirées des faits nous paraîtront discutables, de les discuter.*

Nous publions, dès aujourd'hui, deux communications qui, nous l'espérons, offriront un véritable intérêt à nos lecteurs.

Communication de M. Pierre Pilou : Un cas de médiumnité en partie double

Depuis longtemps j'avais l'intuition que le spiritisme était une science vraie, mais les groupes spirites manquant totalement dans la ville où je me trouvais, il m'était impossible de confirmer ma foi par des expériences concluantes. L'année dernière, étant de passage à Lyon, je fus mené par un ami à la Société Spirite Lyonnaise, où je fis connaissance d'un typtologue assez bon médium. Trois fois seulement j'assistai aux expériences et jamais la table ne voulut parler pour moi, se contentant de me reprocher mon illogisme de vouloir croire et appeler les esprits alors que je restais chez des prêtres. Effectivement, et sans que mon ami même le sût, j'étais alors occupé, à la fondation de l'Œuvre de protection et de secours, sous les ordres de M. l'abbé Papon.

Quelques semaines après je quittais Lyon et depuis, c'est-à-dire jusqu'en novembre dernier, je n'avais pas eu l'occasion de faire aucune expérience. Je dois vous dire qu'étant alors brigadier d'infirmerie à l'asile d'aliénés d'Aix-en-Provence, mon travail me retenait souvent seul après le coucher, en la seule compagnie du veilleur de nuit, qui, à peu près illettré, n'avait jamais entendu parler de spiritisme.

Or, un soir, le lundi, je ne sais quelle force me poussa à lui demander son aide pour une expérience avec une table carrée de 0 m. 60 sur 0 m. 35, en chêne, à quatre pieds.

Gracieusement, plutôt moqueur, il me l'accorda et ne fut pas peu surpris (ainsi que moi, d'ailleurs), de voir, au bout de trois minutes, la table se balancer sur deux pieds. Je me hâtai de poser les questions (un coup de pied pour oui ; deux pour non, etc.) pour savoir quelle entité venait si vite à mon appel, après m'avoir si nettement refusé à Lyon. Il me fut répondu que c'était une mienne cousine, décédée en 1892, 20 juin ; ce qui était exact. Je posai alors des questions plus précises ; le veilleur, assis en face de moi, me fit demander des choses que lui seul connaissait ; la réponse nous fut donnée avec toujours la même précision de détails, sans la moindre faute de la part de l'esprit.

Voyant que l'invisible se prêtait de bonne grâce, et d'un autre côté ne voyant aucune trace de lassitude chez mon ami, je poussai l'expérience pendant une heure et demie, jusqu'à dix heures du soir. Alors je demandai à ma cousine-esprit la permission d'aller me reposer, mais par quatre fois il me fut répondu *non*. A dix heures un quart je quittai quand même, sur la promesse que le lendemain je ferais un nouvel appel et, que de son côté, ma cousine amènerait avec elle un de mes cousins mort au Tonkin en 1888.

Le mardi, nous étions, mon camarade et moi, à peine assis et les mains touchaient juste la table, que celle-ci se mit en mouvement.

Après quelques questions touchant leur identité, je demandai aux esprits s'il leur était possible de nous prouver leur puissance, après nous avoir prouvé leur présence : soit en levant la table sur deux pieds et la tenant suspendue en l'air, soit en lui faisant faire de petits sauts. Les demandes étaient à peine formulées que nous étions obéis. Remarquez que le tout se passait en pleine lumière électrique, dans mon bureau, et que la table n'a jamais obéi qu'à moi seul.

Puis je lui demandai de tourner sur ses pieds dans un sens désigné, puis à rebours, ce qui fut fait aussitôt. Avant de quitter, la promesse de revenir le lendemain me fut encore demandée, mais je ne la voulus donner que si ma cousine voulait m'embrasser par la table. Alors je penchai la tête au-dessus de la table, et celle-ci, se soulevant sur deux pieds, vint s'appuyer doucement sur ma joue, puis un peu plus fort à mon ordre, et se reposa lentement à terre, sans bruit, comme je l'avais demandé, puis recommença sur les deux autres pieds en se reposant d'un coup sec à mon commandement.

J'étais stupéfait de si bien réussir pour mes premières expériences.

Le mercredi, les expériences furent reprises avec la même précision, mais devant trois de nos collègues qu'avait attirés un bavardage de mon ami le veilleur. Le jeudi soir, comme nous étions à dîner tous les deux seuls à une lourde table de chêne où huit couverts étaient disposés avec les bouteilles, verres et la nourriture de huit personnes, celle-ci craqua fortement du côté où nous étions assis, puis, se soulevant tout à coup d'environ 25 centimètres, retomba avec fracas, sans renverser une seule bouteille, ni une seule goutte de liquide de nos deux verres que je venais de servir à pleins bords. Je tenais encore la bouteille à la main et nous ne songions nullement au spiritisme à cette heure où nous nous pressions de manger pour assurer notre service. Une fois encore, la table se souleva cinq minutes après.

Je demandai alors qui était là et ce fut ma cousine qui me répondit qu'elle nous préparait une belle séance pour le soir même. Aussi, après le repas, j'allai inviter quelques collègues des plus incrédules, pour cette soirée extraordinaire ; entr'autres le préposé aux bains, ancien séminariste défroqué, ne croyant plus ni à Dieu, ni au Diable,

Vers huit heures, comme ces messieurs n'arrivaient pas, je me mis à la table avec le veilleur et, à peine les mains étendues, celle-ci se mit en mouvement. Une lampe électrique était allumée, suspendue au-dessus de nous ; un abat-jour projetait en bas les rayons éclatants de cinquante bougies. La table nous épela les mots *lampélectric*. Je demandai s'il fallait l'éteindre. R. Non. Ensuite, elle dicta : Une rosulalampélectric. Je demandai alors : Vous voulez mettre une rose sur l'abat-jour de la lampe ? R. Oui. D. En pleine lumière ? R. Oui. Alors, tout le monde constata que cet endroit où il fallait monter sur une chaise placée sur la table pour y atteindre était absolument indemne de toute fleur et au contraire plein de poussière; je me mis à la table avec le veilleur, en demandant à la table de frapper un léger coup sitôt l'apport fait. Nous n'attendîmes pas longtemps, car à peine ma demande était-elle faite que l'avertissement était donné et qu'à la surprise générale, un des plus incrédules spectateurs, qui avait surveillé spécialement l'abat-jour, cueillit un magnifique bouton de rose, encore plein de rosée, à l'endroit que la table avait désigné. Ce fut alors un concert unanime de « oh » et de « ah » à n'en plus finir. Tous étaient stupéfaits.

A ce moment, il entra dans la salle un malade (non pas un aliéné) que le directeur garde plutôt par charité. Après avoir demandé ce qui nous arrivait, il nous demanda si l'entité pouvait lui apporter des cheveux de sa sœur, morte il y a sept mois, et desquels on avait fait un tableau dont une mèche s'était détachée et égarée. Je fus fort effrayé de poser pareille demande ; cependant, confiant avant tout, je demandai à l'esprit si ce n'était pas trop exiger. Sur sa réponse et sur la promesse qu'il n'arriverait rien de fâcheux, je formulai ma demande. A peine avais-je prononcé les dernières syllabes par lesquelles je désignais l'endroit, bien en vue, où je les désirais voir se déposer, qu'un coup frappé me dit que c'était fait. Surpris, je regardai hâtivement, et là, sous mes yeux, à 0 m. 50 de moi, en travers du bouton de rose que je venais de recevoir, une mèche de cheveux châtains frisés et nouée d'un ruban violet fané, se trouvait arrivée sans que personne n'eût fait un mouvement. Le pauvre malade, éffaré de ce qui lui arrivait, reconnut immédiatement la mèche égarée et nous quitta en pleurant. A partir de ce moment et jusqu'à mon départ de l'infirmerie, un miaulement de chat, fort distinct, ne cessa de se faire entendre sous le lit de ce pauvre homme jour et nuit et jusque pendant la visite du médecin. Plus de 50 personnes peuvent affirmer ce fait. Ceci dura cinq jours et cinq nuits et toutes les recherches faites pour trouver le fameux chat n'aboutirent à rien.

Après les phrases de conviction et de doute qu'échangeaient entre eux les spectateurs de l'expérience de la mèche de cheveux, la table nous expliqua qu'elle voulait apporter un chapelet au baigneur dont je vous ai déjà parlé, et qu'elle le mettrait dans le pot à eau qui se trouvait sur la cuvette où le docteur se nettoie après sa visite. Ce pot fut visité par tout le monde présent et recouvert de la serviette, de manière que rien n'y pût pénétrer sans que celle-ci fût déplacée. Peine inutile, car, quelques secondes après, le chapelet et une médaille du Sacré-Cœur y attenant étaient rendus à destination. Quelques secondes plus tard, une fleur de géranium se posait sur la casquette de celui qui était avec moi à la table, et, une minute de plus, une seconde fleur vint se loger entre mes cheveux et le fond de la mienne. Nous étions à peine remis de ces émotions qu'une branche à cinq fleurs se logeait dans la poche du baigneur. J'étais confondu et j'arrêtai là les expériences, ne sachant plus que penser.

Cela ne fut pas sans doute l'avis de l'invisible, car il secoua fortement la table et nous épela le mot : continuez. Alors, sans hésiter, je demandai ce qu'il voulait faire voir encore. « Tourner la table. » A ma demande si c'était la retourner à l'envers, les pieds en l'air, il me fut répondu : « Oui ». Alors je demandai que cela se fît sans bruit et surtout sans accident de personne. — R. : « Vous n'avez rien à craindre. » Je dis alors : « Faites, j'attends. ». Aussitôt, la table fit un saut en l'air et retomba à l'envers.

Quelques instants après, plusieurs collègues effrayés, tremblants, sortaient de mon bureau ne sachant que penser, pendant que la petite table, semblant nerveuse, agitée, sous nos quatre mains étendues, nous offrait une autre expérience : elle voulait jeter la petite table qui nous servait, sur mon bureau de travail. Je pris les mêmes précautions de sécurité que tout à l'heure, et au bout de quelques secondes, après un saut de 75 centimètres en hauteur et près d'un mètre en longueur, l'expérience était réussie. Trois fois cette expérience fut reprise, car mon ami, trop effrayé, avait machinalement rejeté la table de mon côté aux deux premières fois.

Encore une fois, monsieur, tout ceci fut fait en pleine lumière, deux personnes étant seules près de la table et moi-même étant une de celles-là. La tricherie était de tous points impossible et mon ami et moi trop heureux et trop avides de savoir pour nous tromper l'un et l'autre. D'ailleurs, huit paires d'yeux nous observaient et je puis vous assurer que le contrôle était bien fait.

J'allais arrêter la séance, car il était déjà 10 h. 1/2 et les rondes de nuit allaient commencer, quand le baigneur demanda si, avant de partir, il pouvait demander à la table de sauter en hauteur jusqu'à sa main étendue au-dessus d'elle. Ce fut la table qui répondit « oui ». Tout le monde se rapprocha, faisant cercle. Moi et mon ami, nous nous tînmes debout, ainsi que le baigneur qui étendit sa main à environ 40 centimètres du plateau. A mon commandement « j'attends » la table s'élança d'un bond, effleura à peine la main étendue puis se reposa lentement à terre. Tout le monde était abasourdi et le pauvre séminariste, confus, commençait alors à croire à quelque chose. Ce fut tout pour cette soirée-là, quoique la table voulût me retenir *de force*. Un fait inexplicable pour moi fut celui-ci. Comme tout le monde sortait, moi et le veilleur étant les derniers, tout le monde vit la petite table se trémousser, comme en colère, seule au milieu de la pièce, puis se rapprocher de nous deux, s'arrêtant quand nous la regardions. Quand je lui eus dit « à demain, au revoir », elle s'arrêta et tout fut fini. Nos collègues partis, nous la remîmes en place avec mon ami, sans qu'aucun mouvement ne se fût produit.

Comme je changeais de quartier le lendemain et que les facilités de communications n'étaient plus les mêmes, je fus pendant plus de huit jours sans m'approcher de la table. J'essayai de nouvelles expériences trois soirs de suite avec un de mes nouveaux collègues, mais sans aucun résultat. Le veilleur, de son côté, subit les mêmes désillusions. Enfin le 17 au soir, ayant eu affaire à mon ancienne place, j'y trouvai le veilleur.

Celui-ci, heureux de me rencontrer, voulut à toute force me faire asseoir avec lui à la table, ce que je fis d'assez mauvaise grâce, n'ayant que peu de temps à dépenser. A peine assis, la table se mit en mouvement, répondit aux quelques questions banales que je lui posai

et je partis, invitant mon ami le veilleur à venir le lendemain, pour me donner quelques renseignements dont j'avais besoin. Profitant de cela, il vint à midi avec un de nos collègues qui avait bien voulu, mais n'avait pu assister à nos séances du soir. A peine arrivés chez moi, voilà que le veilleur, pris de je ne sais quelle envie, s'assied à une petite table où je venais à peine de prendre mon repas, puis me dit d'un ton sérieux : « Fais-lui voir comment tu fais, il ne veut pas croire que c'est possible. »

Craignant un refus de la part des invisibles, je refusai, alléguant pour me défendre : on ne peut réussir en plein jour. A force d'insistance, entraîné malgré moi, j'acquiesçai à demander si l'Esprit familier qui venait si souvent daignerait nous dire quelque chose. Il vint aussitôt appelé, nous répondit gracieusement et fidèlement et je le quittai sur une embrassade, après qu'il nous eut promis une « belle soirée » pour le jour même à 8 heures. A l'heure fixée je me préparais à sortir, mais un incident tout à fait indépendant de ma volonté me retint au quartier, de sorte que je dus renoncer, à contre-cœur, à tenir ma promesse et que je me couchai très contrarié. Je dormais et 9 heures sonnaient quand mes amis me vinrent éveiller et m'entraînèrent malgré moi à notre lieu habituel de réunions.

Nous nous mîmes de suite à la table, le veilleur et moi ; et de suite celle-ci nous épela qu'elle voulait faire « un joli cadeau de la part de sa maîtresse Marie » au nouveau brigadier de l'infirmerie, mon successeur. Je lui demandai alors où elle voulait déposer ce joli cadeau.

Il nous fut répondu qu'on le trouverait sur la fenêtre de la chambre d'un des malades qu'elle nous désigna. Or, toutes ces fenêtres sont en solides volets et continuellement fermés à clé, pour éviter toute évasion. La fenêtre intérieure est également fermée à clé. Le gardien qui est chargé de la fermeture avait tout verrouillé une demi-heure avant l'expérience, volets, fenêtre et la porte de la chambre, et n'avait rien vu sur la fenêtre, de sorte que lui seul ayant la clé, il était tout à fait certain qu'il n'y avait rien d'anormal dans cet appartement. Cependant la table nous affirma que c'était là qu'elle déposerait le cadeau. Devant cette assurance, je laissai rire le nouveau brigadier (qui était des plus incrédules), et je posai la question : Sera-ce de suite ? R. Oui. D. Alors faites vite. Un coup sec dans la table se fit aussitôt entendre, et nous nous précipitâmes dans la chambre indiquée. Mais nous n'avions pas la clé ; il fallut réveiller le gardien qui dormait au dortoir du premier étage pour venir nous ouvrir cette fenêtre derrière laquelle se cachait le fameux cadeau.

Le gardien, croyant que l'on se moquait de lui, ne voulait pas se lever, disant qu'il était certain de n'avoir rien laissé sur les fenêtres. Enfin, à force d'insistance, il se leva et recula stupéfait lorsque, en ouvrant la fenêtre, il aperçut un superbe bouquet de fleurs encore pleines de rosée, debout, appuyé dans le coin du montant de la fenêtre et du volet. Détail particulier : Le bouquet, artistement fait, était lié par un fil spécial à la médecine, et ce fil est enfermé à clé dans l'armoire à pharmacie, dont le destinataire du bouquet, seul, a la clé.

Plusieurs autres apports de fleurs nous furent faits ensuite ; puis l'esprit nous fit mettre la lampe en veilleuse et fit voltiger en l'air, à hauteur d'au-moins 2 m. 50, des boules oblongues, phosphorescentes, qui vinrent planer au-dessus de la table, puis s'abaissèrent et vinrent se poser près de nos mains étendues, sur le plateau même de la table, où elles fondirent comme de la neige sur une tôle chauffée.

Ce fut ma dernière expérience jusqu'à ce jour. Je n'ai pas voulu continuer, car je m'aperçois que mon ami est trop attiré par ces sortes d'expériences, et je crains qu'il ne finisse par s'en effrayer, quoi qu'en dise l'Esprit, qui nous affirme chaque soir être notre ami et ne demande que notre confiance en lui.

Que dois-je faire, cher Monsieur ; je suis très perplexe, car à ma demande pour savoir qui de nous était le médium, la table nous indiqua indifféremment l'un ou l'autre ; et il y a ce cas particulier, c'est que nous ne nous fatiguons ni l'un ni l'autre, et de plus, c'est que je n'obtiens presque rien avec une autre personne, et qu'il en est de même pour mon ami, alors que nous deux, seuls, suffisons pour mouvoir une table de près de 80 kilogs. Je vous avoue mon ignorance complète, d'autant plus que ce sont mes premières expériences, et que certainement je dois m'y prendre maladroitement.

J'espère, Monsieur, que vous daignerez me donner quelques conseils, m'adressant à vous en toute confiance, et ne connaissant personne à Marseille (où je vais très souvent) qui puisse me renseigner.

Veuillez aussi excuser une telle lettre, Monsieur, mais, je vous l'ai dit déjà, je suis dans un asile d'aliénés, pris sans cesse par mes différentes fonctions, et il a fallu peut-être me mettre vingt fois au travail pour vous écrire ceci. Je compte sur une bonne réponse de votre part, Monsieur, et vous prie, en attendant, de bien vouloir agréer les plus sincères salutations de votre serviteur.

PIERRE PILOU,
Annexe de l'asile d'aliénés d'Aix (B.-du-R.)

COMMUNICATION DE M. OUISTE, MASSEUR DIPLOMÉ :
LES ÉTOILES DE LA MORT

Comme suite à ma lettre du 6 août 1900 (que vous avez bien voulu reproduire dans l'*Echo* du 15 du même mois) je relaterai quelques faits touchant les étoiles que voient certains sujets magnétisés et la plupart des médiums voyants ou simplement intransés.

Mon père, médium voyant bien, avant qu'on parlât des tables tournantes et faits spiritiques, aimait à aller visiter les malades. Chaque fois qu'il voyait autour d'eux une étoile d'une certaine lueur il était sûr que l'ami qu'il visitait avait peu de jours ou peu d'heures à vivre et en avertissait la famille pour qu'elle eût le temps de prendre ses mesures en vue de ce départ. Jamais il ne fut trompé.

Pendant que j'habitais Le Mans je fus appelé près de gens très malades, souvent des moribonds ; chaque fois que je ressentais de l'oppression en approchant d'un malade je me faisais accompagner, la visite d'après, par ma femme ou ma fille aînée. Il se passait, sous leurs yeux, quelque chose de vraiment surprenant.

Suivant le degré d'épuisement du malade une, deux ou trois étoiles étaient placées à la tête de celui-ci ; s'il y avait dans leur lumière un tremblotement, la lampe ne devait pas tarder à s'éteindre; si l'une des étoiles se déplaçait et allait aux pieds : faible espoir, mais nous avions là l'indication que nous devions aider à faire revivre la chaleur qui menaçait d'abandonner notre malade. Si, devant le lit, un ami ou un parent nous demandait notre avis sur a durée de l'agonie, la plus brillante des étoiles allait et venait de la tête aux pieds autant de fois que la personne devait vivre de jours.

Mon fils eut également plusieurs fois l'occasion d'assister avec moi quelques malades et vit très bien les satellites de ceux-ci à leur chevet. Depuis, il fut appelé à remplir les fonctions d'infirmier à l'hôpital du Dey à Alger et put pronostiquer (grâce aux étoiles des moribonds) la fin plus ou moins prochaine ou le rétablissement de ceux-ci. Il crut remarquer qu'il y avait une étoile de vie et une étoile de mort, la première d'un éclat dont on n'a pas idée, la seconde d'un éclat plus sombre avec un point noir et terne au milieu. Suivant que celle-ci était plus ou moins rapprochée du malade, celui-ci était plus ou moins oppressé, au contraire de la première dont l'approche semblait calmer le patient.

Depuis son retour en France il a eu à veiller bien des malades dangereusement atteints, et il a toujours pu pronostiquer leur fin à heure fixe, ou leur rétablissement.

Une nuit qu'il veillait un malade de la rue ou de l'avenue Matignon (il y était depuis 7 à 8 jours et tout annonçait une fin prochaine), il vit, au chevet du malade, une chose extraordinaire.

Depuis quelques jours il avait bien vu les étoiles à leur place accoutumée, mais inactives, comme quelqu'un d'indécis, lorsque cette nuit-là il vit une lutte entre ces deux étoiles; la brillante semblait disputer la vie du malade à celle plus terne. Pendant la lutte le malade se sentait soulagé, il le dit à mon fils; l'un et l'autre élevèrent leur âme vers le Dieu de miséricorde, l'un pour demander du soulagement, l'autre la guérison de son malade. A ce moment entre en scène une troisième étoile qui entoure le malade d'un cercle fluidique pendant que se continue la lutte entre les deux premières. Enfin l'étoile terne s'éloigne, puis disparaît, les deux autres demeurent un instant comme unies et disparaissent à leur tour. Le malade eut un sommeil paisible, au sortir duquel il demanda à manger. La famille guettait ce réveil, ayant été avisée par mon fils du mieux qu'il avait remarqué pendant la nuit, mais sans dire ce qu'il avait vu car il craignait qu'on ne le prît pour un halluciné. La personne dont il est parlé appartient à l'une des premières maisons de France et se porte aujourd'hui très bien.

Si vous croyez les faits ci-dessus de nature à intéresser les lecteurs de l'*Echo*, vous pourrez les publier en attendant ceux dont j'ai été témoin depuis mon enfance, que je puis certifier et que je me ferai un plaisir de vous narrer en toute simplicité, laissant à plus instruit le soin d'expliquer ce qui paraîtrait incroyable à ceux qui n'ont pu en être témoins.

J. Ouisté.

GLOSSAIRE DE L'OCCULTISME
ET DE LA MAGIE

(*Suite*)

P

Prénotion. — Sensation qu'on éprouve à propos d'une chose avant son accomplissement; ce n'est pas le pressentiment comme nous allons voir. La prénotion peut être matérielle et naître dans notre esprit par suite de phénomènes antérieurs; elle provient de la raison.

Des voyants ou hauts sensitifs peuvent avoir la prénotion d'un événement par suite de la représentation qu'ils en voient dans l'astral, dans les clichés akasiques.

Bacon nous affirme que l'âme, quand elle est recueillie et ramassée pour ainsi dire sur elle-même (concentrée profondément), possède la prénotion à un tel degré qu'elle peut prédire l'avenir.

Le *pressentiment* est immatériel, il provient du cœur et procède d'une manière toute spontanée sans action réflexe; presque tous les esprits avancés ont le pressentiment des événements qui peuvent survenir, soit dans leur vie privée, soit dans les affaires publiques. On pourrait citer quantité de personnages historiques qui avaient le pressentiment très certain, tels Alexandre, César, Socrate, Jeanne d'Arc, Napoléon et Henri IV; il est vrai d'ajouter que tous ces personnages étaient des voyants ou tout au moins de grands sensitifs. Tous ces personnages ont, dans le cours de leur existence témoigné de la sûreté des pressentiments qu'ils ont éprouvés, ainsi que de prénotion relativement à des faits survenus ultérieurement.

Pressentiment. (Voyez l'article précédent.)

Préta. — Terme sanskrit qui désigne ce que nous nommons *coques*; coque physique, coque astrale. Ce terme sanskrit signifie littéralement *parti* (de *pre* préfixe exprimant l'intensité et *ita* partir, de la racine é, aller, s'en aller). Le preta est ce qui est laissé, quand le *Sat* ou l'être est mort ou du moins parti pour l'au-delà, ce qui n'est pas du tout la même chose. Ce même terme désigne aussi par extension, les âmes désincarnées bonnes ou mauvaises. Disons ici que les coques astrales se désintègrent plus ou moins vite, suivant l'être auquel elles ont appartenu. Quand le *manas* (intelligence physique) du mort a été dirigé pendant sa vie par son *Buddhi*, cette désintégration se fait assez rapidement; quand, au contraire, l'égoïsme (en sanskrit *ahamkara*) a eu le pas sur Buddhi, la désintégration se fait moins rapidement; mais elle s'accomplit tout de même. Pour faciliter la désintégration de la coque astrale, les Brahmines ont l'habitude, pendant les dix jours qui suivent immédiatement le décès, de pratiquer diverses cérémonies qui s'appliquent non à l'*Atma*, mais au *Préta*, ce que les anciens Egyptiens dénommaient l'*Osiris* du défunt. Dans ces cérémonies, on récite des *mantrams*; le sens général de ceux-ci pendant le rite funéraire est celui-ci: « Je verse cette eau pour apaiser la soif du Préta, si, par hasard, il ne l'avait pas satisfaite? (sous-entendu avant de mourir). Je fais cette offrande de riz et de karry, de sésame et de pois pour apaiser la faim non satisfaite de Préta. »

Chez les riches Hindous, dès qu'un homme est mort, on fait trente-deux boulettes de riz et de karry et on les place devant le Préta, comme s'il était présent bien qu'invisible ; une cordelette de kusa, dont un bout tient censément à celui-ci, au Préta, et l'autre bout à un pauvre Brahmine, établit entre eux une communication. Pendant qu'on récite des *mantrams*, le Brahmine mange le riz. Pour remplir cet office on paye à celui-ci une somme parfois assez élevée, dix, vingt et jusqu'à cinquante, ou soixante roupies, car il est assez généralement accrédité que le Brahmine qui a accompli cette cérémonie n'a plus qu'un an à vivre, parce qu'il fournit une grande quantité de son fluide vital pour favoriser le double aithérique du décédé dans son acte de manger.

Le nombre des boules, avons-nous dit, est de trente-deux ; elles représentent des *Kalas*, dont douze appartiennent au Soleil, seize à la Lune, et quatre au feu ; ce sont les TATWAS primitifs (voy. ce mot), qui sont au nombre de quatre-vingt-seize, obtenus par la division de chaque unité en Tatwa, RAJA et *Tamano* GUNAS (voy. ces mots).

Dans le cas de suicide, de mort violente ou accidentelle causée par l'eau et par le feu, de même que par accidents ou par des batailles, les cérémonies ne sont accomplies que six, huit ou dix mois après le décès, parce que dans ce genre de mort le corps physique est seul détruit, tandis que les autres principes ne le sont pas ; aussi le rite funéraire ne saurait être accompli, il serait sans aucun effet, car il n'y a pas mort au vrai sens du mot ; ce n'est qu'une mort partielle.

Psychagogues. — Chez les Grecs, on nommait Psychagogues ou *Evocateurs* des âmes, ceux qui, au moyen de certaines conjurations, parvenaient à évoquer les âmes des morts, ce que les spirites modernes dénomment aujourd'hui Esprits. — Voy. SPIRITISME.

Psychiques. — Ce terme désigne tout ce qui se rapporte à l'âme, en tant qu'effets physiques ou actifs ; tout ce qui agit sur l'âme. — On nomme *Force psychique*, la force qui vient de l'âme (ψυχμ) ; *Facultés psychiques*, les facultés de l'âme, etc., etc.

Un auteur américain (1) nous apprend ce qui suit au sujet des forces psychiques :

« Elles constituent une substance réelle. L'âme humaine est un composé de ces substances aussi éternelles et aussi indestructibles que n'importe quelle substance d'ordre le plus matériel. »

Mais il y a lieu d'ajouter que cette substance est très subtile, comme la matière radiante et même plus encore que celle-ci.

On dénomme plantes ou substances psychiques les substances qui agissent sur l'âme, les narcotiques, les ébriants, les stupéfiants : Haschich ou esrar, chanvre ou *cannabis indica*, opium, laudanum, cocaïne, etc. — Toutes ces plantes ou substances psychiques ont été étudiées d'une manière scientifique, partant très intéressante, dans un opuscule remarquable qui a pour titre : *Traité theorique et pratique* DU HASCHICH *et autres substances psychiques* (1).

(*A suivre.*) JEAN DARLÈS.

(1) C. G. RAVÉ, *Psychology as a natural science, applied tothe solution af occult psychic phenomena*, p. 529. — 1 vol. Philadelphia 1889.

(1) Un vol. in-12, sans nom d'auteur, Paris, Dorbon aîné, 45, quai des Grands-Augustins, Paris.

ÇA ET LA

Mme de Mondétour

On nous a demandé, à maintes reprises, depuis plusieurs mois, l'adresse de Mme de Mondétour, « la bonne dame d'Harfleur », qui a guéri tant de malades dont les médecins désespéraient.

Nous n'avons pu répondre à ces demandes, Mme de Mondétour ayant quitté la France. Une seule fois nous avons pu parler d'elle, d'après un journal belge, qui racontait les cures merveilleuses qu'elle avait accomplies au pays du roi Léopold. Depuis, plus rien ! Nous ignorions sa résidence.

Un de nos amis vient de nous apprendre que Mme de Mondétour était revenue en France et qu'elle habitait actuellement à Boulogne-sur-Seine. Dès que nous aurons son adresse exacte, nous nous ferons un plaisir de la faire connaître à nos lecteurs.

La Pétition des Magnétiseurs

L'*Echo du Merveilleux* a parlé, à plusieurs reprises, de l'affaire Mouroux, magnétiseur d'Angers, qui avait été poursuivi par le syndicat des médecins de cette ville et avait été acquitté en première instance.

Mais la Cour de cassation, malgré des déclarations justifiées, malgré la volonté même du Parl.ment, voulut que l'article 16 de la loi du 30 novembre 1892 fût appliqué à ces guérisseurs *sans patenté*.

Aujourd'hui, les magnétiseurs cherchent à obtenir que cet article ne leur soit pas applicable ainsi qu'aux masseurs, et font une pétition qui sera mise à l'appui d'un projet de loi portant modification de l'article 16. Ce projet, émanant d'un député-médecin, vient d'être déposé à la Chambre.

Il est intéressant de reproduire la déclaration faite à ce sujet à un de nos confrères par un magnétiseur :

« Sans l'emploi d'aucun médicament, et seulement par la force du désir, de la volonté, qui fait rayonner autour d'eux les propriétés vitales dont ils sont doués, ceux-là seuls peuvent obtenir des guérisons considérées comme impossibles par les moyens ordinaires, trop limités, de la médecine classique.

Les médecins ne possèdent pas toujours ce don de guérir, qui exige des dispositions physiques et morales particulières. Sans trop de difficultés, quoique s'exposant souvent à des poursuites judiciaires, jusqu'à présent les magnétiseurs pouvaient exercer leur art bienfaisant. Cette tolérance n'existe plus, car la pratique du magnétisme par les magnétiseurs non médecins a été condamnée par la Cour de cassation qui a interprété la loi du 30 novembre 1892 à l'avantage exclusif des médecins.

Les branches de l'art de guérir sont nombreuses ; toutes ne peuvent être exercées par le même praticien, quelque savant et expérimenté qu'il soit. Au médecin proprement dit, au savant sorti des grandes écoles médicales, reviendrait le soin de traiter par les procédés ordinaires et autres de la médecine et de la chirurgie, les affections les plus difficiles et les plus compliquées ; aux praticiens moins instruits, c'est-à-dire aux magnétiseurs et aux masseurs, suivant leurs aptitudes, reviendrait celui de traiter les autres cas, à la condition toutefois de ne pas empiéter sur le domaine du médecin en prescrivant des médicaments. L'amour propre étant en jeu, ces derniers s'élèveraient probablement peu à peu quelquefois au niveau intellectuel des premiers. Ce ne serait pas d'ailleurs un fait nouveau dans l'histoire de la médecine : c'est le cas des barbiers qui sont devenus chirurgiens.

Le médecin a besoin d'auxiliaires sérieux, actifs, dévoués, marchant à ses côtés, dans un but unique : procurer aux malades, sinon la guérison de tous leurs maux, du moins un soulagement aussi grand que leur état le leur permet.

Le médecin doit donc rester l'architecte chargé de réparer l'édifice humain, mais un certain nombre de réparations ne devraient être exécutées que par des manœuvres, c'est-à-dire par des artisans spéciaux ayant acquis pour cela l'habileté suffisante. Dans tous les cas, le malade, seul intéressé, doit rester libre de confier le soin de sa santé au guérisseur, médecin ou non, qui possède sa confiance. »

Les fées méchantes

Les fées méchantes occupent une grande place, en Roumanie, dans l'imagination populaire.

Le nom général dont on se sert dans le peuple pour les désigner, est *Iele.*

Elles sont trois sœurs qui, la nuit, dansent invisibles sur l'herbe des prés et y laissent des traces dangereuses pour ceux qui les foulent : la paralysie totale ou partielle ou le rhumatisme, en est la conséquence inévitable. De là, la locution consacrée : « frappé à la suite de Iele » (*luat din Iele*), c'est-à-dire paralysé ; tandis que : emporté par les Iele (*luat de Iele*), signifie : partir en coup de vent, comme une tempête, ou bien être profondément bouleversé. Les gens du peuple évitent en effet les tourbillons du vent, dans la pensée que les *Iele* y dansent. La maladie, elle-même, dont elles frappent les hommes, porte leur nom : *intra-Iele*, un des noms qu'on donne à la paralysie ou au rhumatisme.

Le séjour nocturne de ces fées est l'auvent des maisons, ou les carrefours ; deux endroits dangereux dont les passants doivent se garer, car la paralysie les y guette habituellement. De là, une autre locution : marcher dans un endroit mauvais (*a câlca in loc reu*), pour dire que quelqu'un a attrappé des rhumatismes.

Les *Iele* dansent aussi quelquefois autour des fontaines et ensuite s'y désaltèrent. Malheur alors à qui vient y boire après elles, il est frappé de paralysie.

Par conséquent, les endroits consacrés qu'il faut absolument éviter, sont : les clairières, les gazons et les carrefours, où ces fées dansent habituellement, ainsi que les fontaines où elles s'abreuvent, et les auvents sous lesquels elles séjournent pendant la nuit.

Mais le véritable caractère des *Iele* ressort surtout du rôle qu'elles jouent dans les incantations et dans les contes populaires. Voici par exemple une incantation moldave :

« Vous, *Iele*, fées, ennemies des hommes, — maîtresses du vent, — souveraines de la terre, — qui volez par les airs, — glissez sur l'herbe ; — allez-vous-en dans des endroits lointains, — dans les marais, roseaux, déserts, — là où le pope ne sonne pas les cloches (c'est-à dire très loin, au diable vauvert), — où la jeune fille ne danse pas. — Disparaissez dans la bouche du vent, — touchez l'extrémité (litt. l'oreillette) de la terre. — Sortez de la main, du pied, du corps, — et évanouissez-vous dans un nuage. — Rendez à l'homme la santé, — car un glaive de feu vous punira. »

Les chiffres fatidiques

On lit dans l'*Indépendance belge* :

Les directeurs de l'hôpital de Binghampton, aux Etats-Unis, ont reconnu qu'il était nécessaire de supprimer la salle 13, dans cet établissement. Ils ont constaté que ce nombre fatidique avait un effet déplorable sur l'esprit d'un certain nombre de malades superstitieux. La peur du nº 13 augmentait d'une façon lamentable leurs infirmités mentales. Il n'y a donc plus de salle nº 13 à l'hôpital de Binghampton ; du 12 on passe au 14 pour le plus grand soulagement des malades. C'est la première fois que des autorités d'un établissement public reconnaissent officiellement que le nombre 13 est un porte-malheur.

***

Ce qui m'a été assuré en Suisse et en Italie, c'est que, dans la plupart des grands hôtels, il n'y a pas de chambre portant le nº 13, et cela par suite des craintes manifestées par de nombreux voyageurs.

***

Un fait tout aussi significatif s'est passé cette année à Arlon, le chef-lieu de la province du Luxembourg.

Le régiment des grenadiers, qui y avait fait des exercices de tir, devait quitter cette ville, le samedi 13 juillet, pour rentrer à Bruxelles dans la nouvelle caserne qui leur a été construite, rue des Petits-Carmes. Les soldats manifestèrent une telle répulsion à l'idée de s'installer dans leur nouvelle demeure un 13 du mois, que l'autorité militaire crut ne pas devoir heurter de front ce sentiment et consentit à remettre le départ au surlendemain.

Un train fantôme

Pour faire pendant au grand veneur fantôme de la forêt de Fontainebleau, c'est d'Amérique que nous vient l'histoire merveilleuse.

Pour la première fois, il y a un an, le train fantôme fut vu par trois notables habitants de Rittman (Ohio). Ces personnes suivaient la voie près du pont lorsqu'elles entendirent subitement le sifflet strident d'une locomotive derrière elles. Se retournant, elles virent les feux d'un

train qui s'approchait à toute vapeur et elles pensèrent que c'était le train de voyageurs nº 1 de l'Erié.

Elles s'arrêtèrent à une distance suffisante des rails pour laisser passer le train. Comme la voie faisait une légère courbe à cet endroit, elles virent distinctement que le train était composé de la locomotive, d'un wagon de bagages, d'un wagon postal et de trois voitures de voyageurs. Nouveau coup de sifflet, le train est sur le pont de la rivière Styx — c'est précis — des étincelles jaillissent au contact des roues et des rails et le train s'arrête, pour aussitôt être lancé par dessus le pont dans la rivière. Les trois personnes arrêtées là entendirent nettement le craquement des piliers du pont, le sifflement de la vapeur qui s'échappait et les cris et les gémissements des voyageurs. Frappées de terreur, elles coururent vers la berge de la rivière et furent stupéfaites de voir que pas une ride ne troublait la surface de l'eau, et en levant les yeux constatèrent que le pont était intact. Un silence de mort régnait, et, terrifiés, les trois hommes se sauvèrent vers la ville, avec les cris des passagers mourants dans les oreilles.

Ils auraient douté de leurs propres sens, s'ils n'avaient été appelés par les habitants des maisons voisines qui avaient également entendu le bruit et leur demandaient s'il ne s'était pas produit un nouvel accident au pont de Styx. Tout récemment le train fantôme a été vu pour la seconde fois, et toute la petite ville de Rittman est en révolution ; les plus timorés pensent que c'est un présage de malheur pour leur cité.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B*** AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C. THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS.

CHAPITRE TREIZIÈME (*suite*)

Nous n'avions pas beaucoup de temps à perdre avec Sa Majesté. « A genoux », lui dit M. D... Il obéit. « Qu'y a-t-il, lui demandai-je, sur le front de M. D...? — Une troisième auréole avec le mot dévouement. — Lis maintenant sur mon front. » Et il lut avec une rage concentrée : « Frère de Jésus, fils de Marie. » — Et sur celui de Cantianille ? — « Sœur de Jésus, fille de Marie. » — Couche-toi, maintenant. » — Et il s'étendit le front par terre. — Dis : « Je m'avoue vaincu. » Il répéta : — « Je suis vaincu. » — Je quitte Cantianille pour toujours. — Je quitte Cantianille pour toujours ! » « Oui, je la quitte, mais je m'en vengerai », s'écria-t-il en se redressant sur ses genoux... Ossian l'avait déjà remplacé. « Me voici, mais je viens de moi-même. » Il n'aurait pas voulu, en venant, faire acte d'obéissance. « Va-t-en, lui dis-je, et tu reviendras. » Il partit, et sur l'ordre de M. D.. il revint aussitôt, comme Lucifer, proclamer nos titres et sa défaite. Puis les autres le suivirent et l'imitèrent, un à un, chacun nous prodiguant les menaces et les insultes et cherchant à éviter quelques humiliations. « Mais je ne me mettrai pas à genoux ! » s'écria Samson.

Le corps de Cantianille y était déjà. Nous le forçâmes à se relever entièrement pour le faire prosterner ensuite : aussi, s'en vengea-t-il par des insultes... « Frère de Jésus, canaille, me dit-il, es-tu content ? Fils de Marie, vaurien, en as-tu assez ? » Mêmes insultes pour Cantianille et M. D... Ce fut Absalon qui vint le dernier ; jamais je ne lui avais vu autant d'orgueil et de joie... « Les voilà donc tous vaincus, s'écria-t-il : Lucifer, Ossian, Gédéon, Samson. Tous, tous, il n'y a plus que moi qui ne le suis pas... — Qu'est-ce que tu vas y gagner ? — Qu'est-ce que je vais y gagner ?... Mais, je suis le premier maintenant, moi seul, je vais avoir Cantianille, moi seul... — Vraiment ! lui répond M. D..., regarde donc cela. » Et il lui montrait son surplis et son étole. « Eh bien ? — Eh bien, c'est avec cela que je les ai mis dehors. — Mais oui, c'est pour cela que je suis le premier. — Et si je m'en servais aussi pour te chasser ? »

« Moi ? — Oui toi ! — Comment, tu vas me chasser ? » Il ne pouvait se faire à cette idée, il était tout décontenancé. — « Allons, allons, à genoux, dépêche toi : nos titres, et va-t-en. » Et il les proclama comme tous les autres. Avant de le renvoyer, je lui demandai encore quelque chose. Nous savions, par le témoignage des démons et du bon Dieu lui-même, qu'au moment de sa délivrance une nouvelle inscription serait gravée sur le front de Cantianille. Absalon allait la quitter. Je lui commandai de lire cette inscription, et il lut : « Réconciliation complète avec son Dieu. » C'était bien ce que Dieu m'avait promis.

Après les démons vinrent les trois petits anges. Pour eux aussi c'était le moment de la délivrance. Marie vint, le premier, doux, affectueux comme toujours. Mais quel bonheur que le sien ! Quelle reconnaissance !... « Voilà, nous dit-il, ma petite marraine qui prépare nos trônes au ciel avec la Sainte Vierge et la petite Magdeleine... Elles les ornent de fleurs. Oh ! que c'est beau ! La belle fête au ciel !... Et je vais y aller... »

Et de douces larmes coulaient de ses yeux... « Il faut que je vous quitte, oh ! que je vous remercie ! C'est vous qui me sauvez en sauvant ma marraine... Aussi je ne vous quitte pas pour toujours... Je demanderai au bon Dieu la permission de revenir. Dis bien à mon petit grand-parrain et à ma petite grand'-marraine (c'est ainsi qu'il appelait mon père et ma mère), dis-leur que je ne les oublierai pas et que je les remercie bien. J'irai aussi les voir ; adieu, je m'en vais, je monte au ciel... » Et Chrysostome le remplaça. Ce pauvre petit ange était aussi triste qu'à l'ordinaire. Nous cherchions à l'égayer un peu. « C'est le moment de ta délivrance, lui disions-nous, vois donc ta petite marraine qui te prépare ton trône. — A quoi bon ? Je n'irai toujours pas. — Tu ne vois donc pas Marie ?

Il vient de monter au ciel. — Ah ! il est bien heureux, lui ! je le vois bien, il me fait signe avec ma petite marraine, ils m'appellent. — Eh bien ! va donc. — J'y vais, mais à quoi bon ? je n'y resterai toujours pas. » Son invincible tristesse ne l'empêcha pas, néanmoins, de nous remercier et de me charger de remercier pour lui mes parents. Il nous quitta en murmurant son éternel : A quoi bon ?

C'était le tour de Charles, qui avait demandé à monter le dernier. Je renonce à peindre la joie de cet enfant : « Je vais monter ! je vais monter ! quel bonheur ! » Nous le retînmes cependant quelques instants,

pour qu'il nous parlât de la belle fête du ciel. Il nous en fit une admirable description « Nous sommes les héros de la fête... Je vois ma petite marraine, le petit Marie et le petit Chrysostome me tendre les bras! Ils m'appellent, je monte auprès d'eux mais je reviendrai dans la journée pour ne plus vous quitter, c'est moi qui serai votre messager céleste... »

Puis il me chargea comme les deux autres de remercier son petit grand-parrain et sa petite grand'-marraine. « On va chanter le *Te D-um* en action de grâces, ajouta-t-il, je vais le chanter aussi On ne veut pas le commencer sans moi ; adieu, je reviendrai, adieu, au revoir, à bientôt, adieu. » Et il disparut.

Sainte Magdeleine, la Sainte Vierge, Notre-Seigneur, Dieu le Père, vinrent ensuite tour à tour nous remercier de ce que nous avions fait pour Cantianille. On aurait dit vraiment qu'ils étaient nos obligés, tant leur reconnaissance était vive.

Enfin Cantianille revint à nous : « Délivrée ! lui disions-nous, délivrée !... — Sauvée ! sauvée !... nous répondit-elle, je suis sauvée, et vous avec moi... Je ne suis pas seulement délivrée, je suis sauvée... et vous l'êtes aussi... » Et sa figure resplendissait d'une joie toute céleste... « Sauvée ! sauvée ! répéta t-elle encore, mon bon frère, mon bon père, je suis sauvée !... Je ne vois plus ni démons ni possédés... Quel bonheur !... »

Je ne chercherai pas à décrire la joie qui inondait nos âmes !... Une telle joie, l'homme est aussi incapable de l'exprimer par son langage, que de la mériter par ses œuvres. Dieu nous récompensait en Dieu... Que son saint nom soit béni !

Que de merveilles il venait d'opérer !... Cette âme possédée depuis vingt cinq ans, comme jamais âme ne le fut, elle était libre !.. Trois anges, autrefois exilés du ciel, laissaient, en y remontant, la première légion de l'enfer démembrée à tout jamais !... Lucifer et dix des siens, le front dans la poussière, avaient reconnu dans leurs vainqueurs le frère et la sœur de Jésus !... Quelle humiliation pour l'enfer !... Quel bonheur pour le ciel !... Quelle gloire pour Dieu !...

Cette scène avait duré près de deux heures. Le soir, Cantianille et moi nous partions pour Paris, laissant à M. D..., pour première récompense, le souvenir du bien qu'il nous avait fait, et priant Dieu de lui accorder encore toutes celles que lui souhaitaient nos cœurs reconnaissants...

Le lendemain matin, le premier mot de Cantianille, à son réveil, fut celui-ci : « Je vais communier, je suis délivrée. » Dans un sens, en effet, elle n'avait pas encore fait sa première communion. Je retournai donc dire la messe à Notre-Dame des-Victoires, et elle y communia... Quel bonheur ce fut pour moi ! . Depuis près de cinq ans, je m'étais dit tant de fois : « Quand donc verrai-je cette pauvre âme communier, après une absolution bien reçue ?... »

Et ce bonheur Dieu me l'accordait mille fois plus grand que je ne l'avais demandé. Quant à ma sœur, il est facile de comprendre avec quel amour et quelle joie elle reçut son Dieu, dans cette même église où elle l'avait mal reçu tant de fois !... Et de quelles faveurs elle fut comblée, dans cette première bonne communion, elle qui en recevait de si extraordinaires dans ses communions mauvaises !

Nous devions rester à Paris jusqu'au vendredi soir, Dieu nous ayant plusieurs fois manifesté le désir que je dise la messe, en esprit de réparation, dans les églises qui avaient été le théâtre le plus ordinaire des communions des membres de l'Association Le mercredi, nous allâmes donc à la Madeleine. Nous devions tant d'actions de grâces à cette grande sainte ! Là, Cantianille jouit encore de plus grandes faveurs que la veille. Moi-même je vis quelque chose qui me surprit et me toucha. Je disais la sainte messe à l'autel du Sauveur, autel orné d'une belle statue de Notre-Seigneur.

Je n'avais pas remarqué la pose de cette statue. Mais pendant le saint sacrifice, en levant les yeux vers le crucifix, je vis le bras droit de Notre-Seigneur étendu comme le bras gauche, et tenant une couronne. On a voulu, pensai-je, représenter Jésus couronnant Magdeleine. Et jusqu'à la fin de la messe, je vis le bras du Sauveur dans cette position. Quel ne fut pas mon étonnement quand, pendant mon action de grâces, je vis qu'en réalité le bras de la statue était relevé vers la tête, dans la position la plus opposée à celle où je l'avais vu ! J'en parlai à Cantianille, qui me répondit simplement : « Toi aussi, mon bon frère ! J'en suis bien heureuse... » Elle avait vu pendant la messe, non pas comme moi la statue, mais Jésus lui-même, tenant les deux mains étendues, la droite vers moi, et la gauche vers elle ; mais elle ne m'en dit rien. Ce n'est qu'aujourd'hui, 16 janvier, que sainte Magdeleine vient de me l'apprendre.

Le lendemain, je dis la messe à Saint-Sulpice, et le surlendemain à Notre-Dame. Dans chacune de ces églises, Cantianille y fut traitée par le bon Dieu en enfant de plus en plus privilégiée Il était si heureux de l'inonder de joie, là précisément où elle l'avait tant de fois accablé d'amertume !... Avant de quitter Paris, nous allâmes voir le père E..., vénéré prêtre auquel j'avais précédemment adressé Cantianille, et qui m'avait tant soutenu par ses encouragements et ses conseils... Et aussi le père B... auquel elle s'était confessée avant le carême à Notre-Dame-des-Victoires. Ne les ayant pas trouvés, nous leur écrivîmes, et l'un d'eux me répondit quelque temps après :

« L'annonce de cette délivrance satanique m'a comblé de joie ! Il faut bien remercier Notre-Seigneur. Je vous remercie d'avoir pensé à me la donner. J'avais tant souffert pour cette pauvre âme ! Vous avez bien souffert, vous aussi Vous avez dû être bien heureux !... » En effet, j'avais bien souffert, mais mon bonheur dépassait de beaucoup mes espérances !...

Le vendredi soir, 14 juillet, nous rentrâmes à Auxerre.

CHAPITRE QUATORZIÈME

Depuis longtemps, Cantianille et moi, nous étions à Auxerre l'objet de bien des critiques. On ne savait rien des motifs qui nous faisaient agir. Mais ne pas savoir, est ce une raison pour ne pas juger ? Tout au contraire : on jugeait donc et sans penser même à remplacer, par la prudence et la charité, les lumières qu'on n'avait pas.

D'après ce qui précède, il est facile de voir que Dieu voulait nous unir, Cantianille et moi, pour son œuvre ; et que Satan, pour empêcher cette œuvre, voulait nous séparer... Que de moyens n'avait-il pas

employés pour cela ! Dès ma plus tendre enfance, il avait tout fait pour me tuer, pour m'empêcher d'être prêtre, pour empêcher Cantianille de me voir, de se rapprocher de moi, de se confesser à moi. etc. Mais Dieu avait déjoué tous ses plans ; malgré ses efforts, elle était devenue ma pénitente. Il n'avait donc plus qu'une seule ressource, mais la plus puissante de toutes... Il se tranforma en ange de lumière pour éclairer quelques personnes pieuses sur les relations de Cantianille avec moi, leur en montrer l'inutilité pour elle, les dangers pour mon ministère, et susciter dans leur âme un saint désir de les entraver.

(*A suivre*)

A TRAVERS LES REVUES

LES HALLUCINATIONS PSYCHIQUES

Les *Annales des Sciences psychiques* reproduisent une communication faite, en 1900, par le Dr J. Séglas, médecin à l'hospice de Bicêtre, au 4e Congrès international de psychologie. Nous tenons à la mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs :

Dans un mémoire devenu classique, Baillarger définit l'hallucination comme « une perception sensorielle indépendante de toute excitation extérieure des organes des sens et ayant son point de départ dans l'exercice involontaire de la mémoire et de l'imagination ». A cette hallucination dite psycho-sensorielle, il oppose l'hallucination psychique qui manque d'élément sensoriel et n'est plus « qu'une fausse perception restant bornée à l'intelligence ».

Si l'observation clinique est venue confirmer cette distinction, l'interprétation des phénomènes dits hallucinations psychiques a donné lieu à de nombreuses controverses. Les divergences d'opinion tiennent à des causes multiples : *a*) générales : insuffisance de nos connaissances, complexité et subjectivité du symptôme; ou *b*) spéciales : disparité des phénomènes multiples englobés sous un même vocable ; signification indécise, variable, qui lui est attribuée suivant les auteurs.

L'origine première de cette confusion réside dans le mémoire même de Baillarger. En effet, après avoir indiqué d'après les mystiques la division des fausses perceptions en intellectuelles et corporelles (hallucinations phychiques et psycho-sensorielles), et signalé d'après eux, en *quelques lignes*, qu'il y a des visions, des locutions, des odeurs et des goûts « qui tantôt n'affectent que l'âme et tantôt arrivent aux organes des sens ». Baillarger consacre *tout son mémoire* (observations et discussions) à l'*étude exclusive* des « locutions intellectuelles » (voix intérieures, épigastriques, etc.) « Je n'ai observé, dit-il même, les hallucinations psychiques que pour le sens de l'ouïe et elles ne peuvent guère, en effet, exister que pour ce sens ».

De là, suivant les auteurs, l'acception différente, rarement générale, le plus ordinairement restreinte, du terme *hallucinations psychiques* devenu presque synonyme de *voix intérieures*. De là aussi les divergences d'opinion sur la nature de ces phénomènes.

En réalité, il ne peut y avoir une interprétation unique de l'hallucination psychique qui englobe des phénomènes de mécanisme psychologique et de signification clinique très différents.

Le groupement qui nous paraît le meilleur est celui que nous avons appliqué en d'autres circonstances aux hallucinations vraies. Nous distinguerons ainsi tout d'abord les hallucinations psychiques en deux groupes : 1° suivant qu'elles se rapportent à des objets ou personnes; 2° ou suivant qu'elles revêtent un caractère verbal.

PREMIER GROUPE

Les premières correspondent à ces phénomènes de visions, bruits, odeurs, goûts purement intellectuels, que l'on observe dans certaines formes psychopathiques et qui ont été si bien décrits par les mystiques lorsqu'ils parlent, par exemple, de « ces visions que l'on n'a pas par les yeux corporels, mais seulement par les yeux de l'âme. »

Cette distinction est significative. Elle spécifie bien que l'objet de la vision n'est pas perçu de la même façon qu'un objet extérieur. L'image visuelle correspondante n'est pas extériorisée. Or, l'extériorité étant le caractère fondamental de l'hallucination, il n'y a donc pas là hallucination vraie.

Déjà, en 1846, Michéa, qui désignait ces phénomènes du nom de fausses hallucinations, les considérait comme intermédiaires à l'idée et à l'hallucination vraie. « Elle (la fausse hallucination), écrit-il, est plus qu'une idée en tant que son objet revêt une forme vive et arrêtée qui se rapproche beaucoup de l'apparence d'un élément matériel, et elle est moins qu'une hallucination vraie parce que cette forme, si vraie et si arrêtée qu'elle soit, ne va jamais jusqu'à en imposer pour celle d'une perception ».

Plus récemment, Kandinsky a étudié sous le nom de *pseudo-hallucinations* des phénomènes psychopathiques parmi lesquels nous semble devoir prendre place la catégorie d'hallucinations psychiques que nous avons en vue actuellement.

Ces pseudo-hallucinations sont des phénomènes participant à la fois de la représentation mentale sensorielle ordinaire et de l'hallucination. Elles diffèrent de la première par leur intensité incomparablement plus grande, par leur spontanéité, leur incoercibilité, par la grande précision sensorielle, le détail, la perfection, la stabilité du tableau. Elles possèdent ainsi la plupart des caractères propres aux hallucinations véritables, sauf un seul, capital en l'espèce. Elles ne créent pas l'apparence d'une réalité objective : elles manquent de ce caractère d'extériorité que Baillarger lui-même regardait justement comme inhérent à l'hallucination sensorielle.

Ces différents caractères se retrouvent dans notre première catégorie d'hallucinations psychiques ; et nous sommes ainsi fondés à les considérer plus exactement comme des pseudo-hallucinations dans le sens de Kandinsky.

DEUXIÈME GROUPE

Ces hallucinations psychiques, de caractère verbal, sont celles qui ont été étudiées spécialement par Baillarger, en opposition avec les hallucinations auditives, comme locutions intellectuelles, voix intérieures, etc.

Ce groupe doit être subdivisé en deux catégories, différant au point de vue du mécanisme psychologique.

A. La première se compose de phénomènes qui sont de véritables hallucinations. Ce sont ces hallucinations verbales motrices que j'ai décrites en 1888, qui correspondent à la plus grande partie des hallucinations psychiques telles que les a étudiées Baillarger.

L'hallucination verbale motrice se présente en clinique sous différents aspects, suivant son intensité ou sa complexité.

D'après l'intensité, suivant qu'elle s'accompagne ou non d'un commencement d'exécution des mouvements d'articulation correspondants, on peut avoir une hallucination verbale, kinesthétique simple, ou motrice vraie, cette dernière amenant en dernier terme à l'impulsion verbale.

Pour la complexité, elle se trouve en rapport avec la part, plus ou moins prépondérante, qui revient au centre moteur dans la constitution du phénomène.

L'hallucination verbale motrice n'est pas, en effet, *uniquement* « une épilepsie du centre de Broca » pas plus que l'hallucination sensorielle n'est *uniquement* « une épilepsie des centres sensoriels ». En la qualifiant de motrice, cette dénomination n'avait pour but dans mon esprit « que de rappeler l'intervention des centres moteurs du langage, provoquée par un trouble fonctionnel de ces centres analogue à celui qui, dans les hallucinations psycho-sensorielles, intéresse les centres sensoriels corticaux ».

Or, je me suis expliqué autre part sur le rôle exact qui revient à ces derniers. Sans doute, l'excitation de tel ou tel centre de l'écorce, ainsi que l'a fort bien montré Tamburini, est une condition *nécessaire* de toute hallucination ; mais elle n'en est pas la condition *à la fois nécessaire et suffisante*. Cela ne peut être admissible que pour les formes les plus élémentaires de l'hallucination ; mais dans les formes les plus élevées, d'autres facteurs entrent en jeu qui font de l'hallucination un phénomène psychologique très complexe, *un véritable délire*, dans le sens le plus général du mot. La formule qui fait de l'hallucination simplement une épilepsie de tels ou tels centres de l'écorce ne peut être prise à la lettre. Plus que d'autres, les hallucinations motrices sont de nature à prouver cette distinction. Il est hors de doute qu'elles réclament l'intervention des centres moteurs de l'écorce, mais cela ne suffit pas, et une irritation physique seule, pure et simple, de ces centres ne pourrait expliquer la différence qui existe entre les décharges spasmodiques, convulsives, désordonnées, de l'épilepsie et la représentation de mouvements déterminés, combinés, systématisés, ou de paroles articulées en rapport avec tel ou tel délire constituant l'hallucination motrice, commune ou verbale.

Sans chercher à pénétrer ici le mécanisme intime de l'hallucination, je rappellerai seulement qu'il importe de ne pas perdre de vue les rapports respectifs qui unissent entre eux les différents centres de l'écorce et en vertu desquels la perception comme l'hallucinatiou d'un objet déterminé supposent l'association de plusieurs images constituant l'idée de cet objet. De même, une perception ou hallucination verbale supposent encore l'intervention d'autres centres spéciaux, ayant entre eux les rapports les plus étroits, et dont les images peuvent s'éveiller l'une l'autre.

C'est ce qui arrive en particulier dans l'hallucination verbale motrice. Tantôt l'image motrice de caractère hallucinatoire est la seule saisissable par l'analyse clinique. C'est l'hallucination verbale motrice simple. Tantôt elle s'accompagne d'une autre image verbale, sensorielle, ordinairement auditive, mais plus faible, donnant lieu à un simple phénomène d'audition mentale sans extériorisation. C'est l'hallucination verbale motrice mixte ou sensorio-motrice. Tantôt enfin, cette seconde image auditive s'extériorise, elle aussi, en même temps que l'image motrice, en donnant lieu à une hallucination combinée

Tous les phénomènes de la catégorie que nous venons d'étudier peuvent être considérés comme de véritables hallucinations. A part la note caractéristique due au rôle prépondérant du centre moteur verbal, le mécanisme central psychique est identique à celui de l'hallucination sensorielle. De plus, il y a extériorité. Sans doute, l'image hallucinatoire motrice n'est pas localisée dans le monde extérieur. Sa nature même s'y oppose ; mais qu'il y ait ou non mouvement concomitant, elle est du moins reportée excentriquement et localisée à la périphérie de l'appareil vocal (voix labiales, épigastriques, etc.)

Ces phénomènes se distinguent donc de ceux de notre premier groupe, pseudo-hallucinations, non seulement par leur caractère verbal, mais encore par leur caractère hallucinatoire. Il est à remarquer d'ailleurs que Kandinsky sépare lui-même ces pseudo-hallucinations « des voix intérieures et de tous les cas d'innervation irrésistible du centre de la parole. »

B. Dans mon premier travail sur les hallucinations dans leurs rapports avec la fonction du langage, j'avais déjà indiqué la répartition des hallucinations psychiques de caractère verbal en trois classes. Les deux premières comprenaient des hallucinations verbales motrices, simples ou mixtes, que nous venons d'étudier ; et la conclusion relative à la troisième classe était ainsi formulée : « Dans les cas où ces phénomènes (constituant les hallucinations motrices) ne sont pas apparents, il faut remarquer qu'ils peuvent exister cependant sans que l'état mental du sujet permette de les constater ou qu'*ils restent peut-être à l'état faible de simples représentations mentales, auditives ou motrices, associées on non, sans aller jusqu'à l'hallucination vraie.*

Et, en effet, les phénomènes constituant cette catégorie d'hallucinations psychiques (verbales) n'ont plus, comme les précédents, le caractère hallucinatoire. La voix intérieure reste intérieure et ne s'extériorise dans aucun de ses éléments constitutifs. Nous retrouvons là les mêmes caractères que dans les cas du premier groupe envisagés au début de ce travail ; et la spontanéité, l'incoercibilité, la précision, l'absence d'extériorisation de la représentation mentale nous autorisent à la considérer comme une pseudo-hallucination spéciale ne différant des premières que par son objet et ses éléments constitutifs, en un mot, comme une *pseudo-hallucination verbale.*

Cette conversation mentale, cette hyperphasie vésanique (Morselli) diffère de la pensée ordinaire en ce que le malade ne reconnaît pas cette pensée comme sienne et la laisse en dehors de sa conscience personnelle ; elle n'en diffère encore que par l'intensité, la netteté infiniment plus grande des images verbales intéressées. Dès lors, celles-ci peuvent être tout aussi bien auditives que motrices ou visuelles suivant le sujet et aussi suivant l'affection dont il est atteint. Toutefois, on est bien souvent autorisé à penser, sans pouvoir le démontrer évidemment de façon indiscutable, que la part principale revient à l'image motrice.

En résumé, le terme d'hallucination psychique qui, dans son acceptation la plus générale, désigne des phénomènes disparates, dont beaucoup ne sont même pas des hallucinations, ne peut qu'entretenir des confusions regrettables et doit disparaître de la nomenclature psychiatrique.

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10